



PLUi

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

5. BILAN DE LA CONCERTATION

5.1. RAPPORT

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
communautaire du 19 / 10 / 2022

Signature et Cachet

Le Président, JE BECQUSSER



VERSION
POUR ARRÊT



Communauté de Communes
entre Saône et Grosne
30 rue des Mûriers
71240 Sennecey-le-Grand
03 85 44 91 92

1.	RESUME DES MODALITES DE CONCERTATION	4	4.	PRINCIPAUX APPORTS DE LA CONCERTATION DU PUBLIC	26
1.1.	DELIBERATION DE PRESCRIPTION DU PLUi	4	4.1.	LE REGISTRE DE CONCERTATION	26
1.2.	PILOTAGE DE LA PROCEDURE DE PLUi.....	4	4.2.	PRINCIPALES QUESTIONS ABORDEES LORS DES REUNIONS PUBLIQUES.....	27
2.	LA CONCERTATION DU PUBLIC ET DES ELUS, PHASE PAR PHASE	6	4.3.	CONCLUSION	28
2.1.	ETAPE 1 : LE LANCEMENT DE LA DEMARCHE DE PLUi	6	4.4.	ANNEXES	28
2.2.	ETAPE 2 : LE DIAGNOSTIC.....	7			
2.3.	ETAPE 3 : LE PADD.....	10			
2.4.	OAP ET REGLEMENT	16			
3.	LA DIFFUSION DE SUPPORTS DE L'INFORMATION COMPLEMENTAIRES	24			

1. RESUME DES MODALITES DE CONCERTATION

1.1. DELIBERATION DE PRESCRIPTION DU PLUi

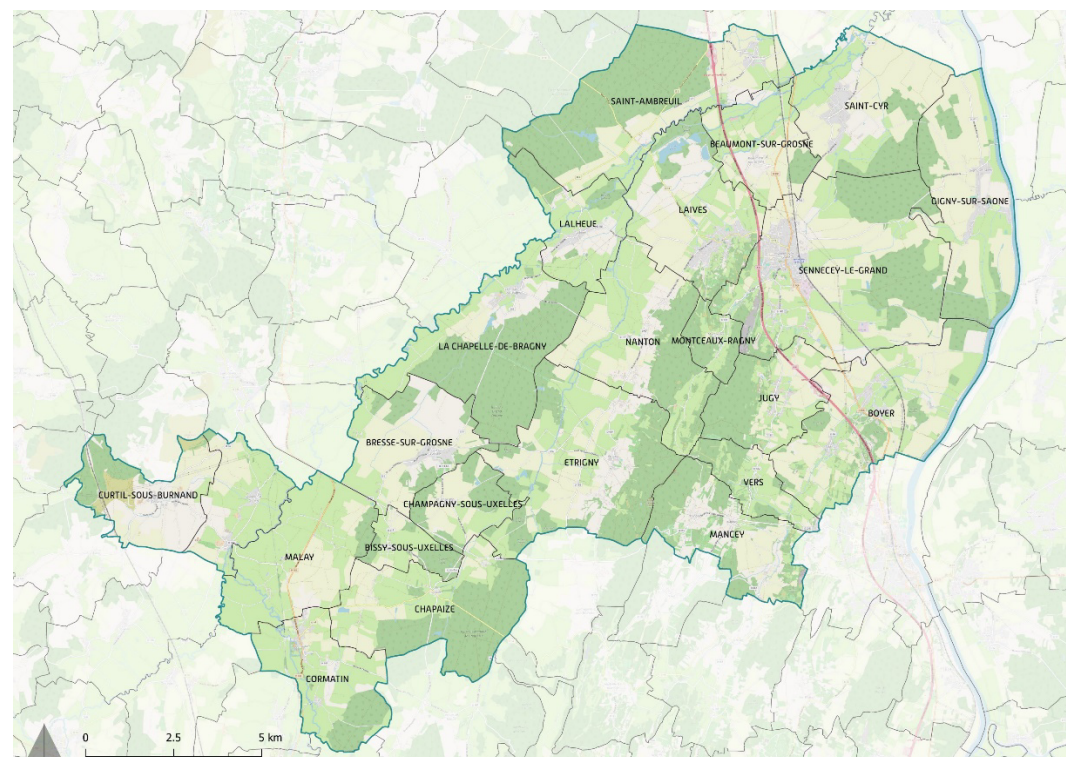
Le conseil communautaire de la communauté de communes Entre Saône et Grosne a délibéré le 19/09/2017 pour prescrire l'élaboration du PLUi.

Lors de cette séance, il a décidé d'approuver, conformément aux articles L.103-3 et L.103-4 du code de l'urbanisme, les modalités de concertation suivantes qui seront strictement respectées pendant toute la durée de la procédure d'élaboration :

- Organiser des réunions publiques
- Mettre un registre de concertation à disposition du public dans chaque mairie des Communes membres
- Publier des articles dans la presse locale
- Publier des informations sur le site internet de la Communauté de Communes
- Publier des informations dans le bulletin communautaire

1.2. PILOTAGE DE LA PROCEDURE DE PLUi

Le PLUi « Entre Saône et Grosne » concerne 23 communes : *Beaumont-sur-Grosne, Boyer, Bresse-sur-Grosne, Bissy-sous-Uxelles, Champagny-sous-Uxelles, Chapaize, Cormatin, Curtil-sous-Burnand, Etrigny, Gigny-sur-Saône, Jugy, La-Chapelle-de-Bragny, Laives, Lalheue, Malay, Mancey, Montceaux-Ragny, Nanton, Saint-Ambreuil, Saint-Cyr, Savigny-sur-Grosne, Sennecey-le-Grand et Vers.*

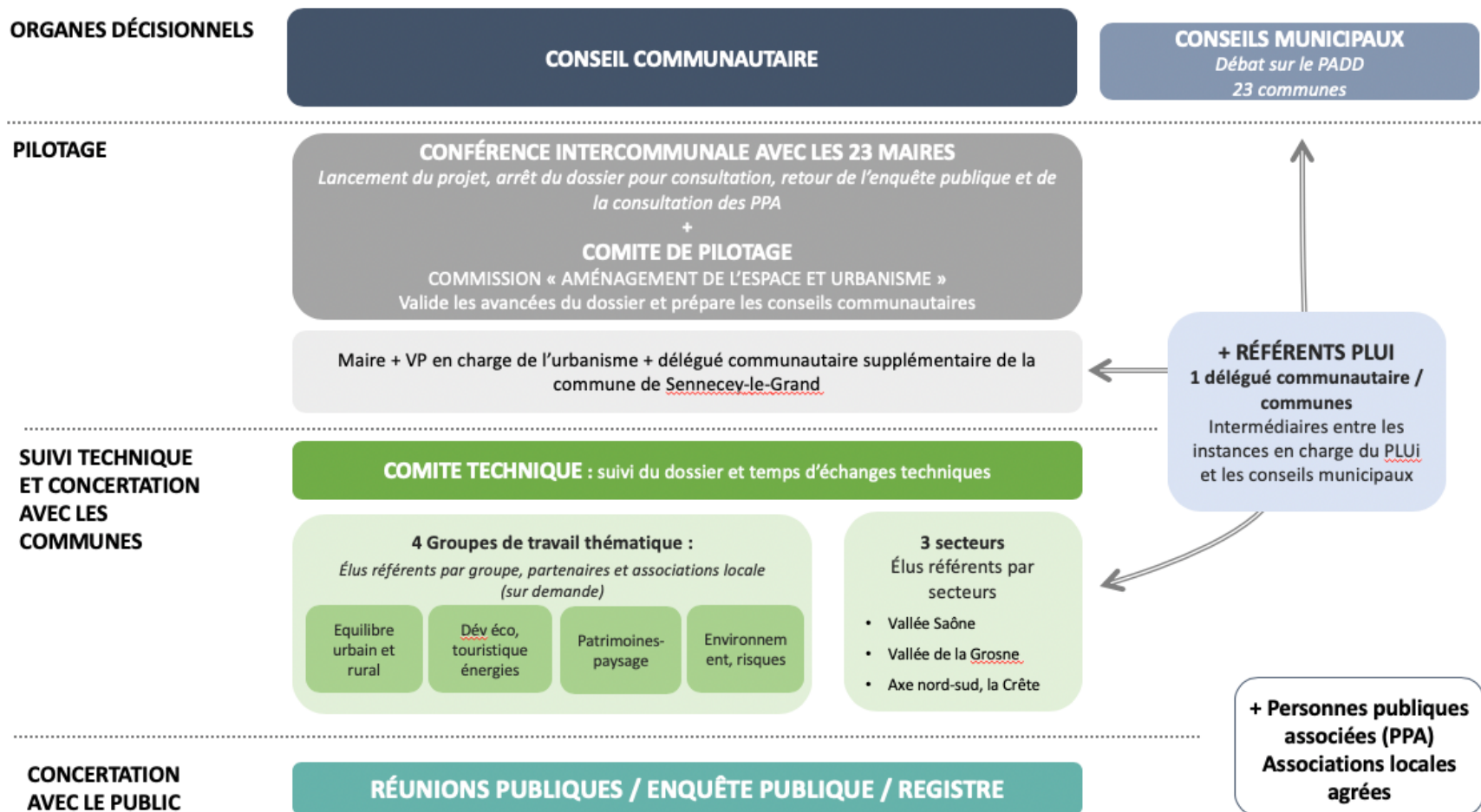


Le conseil communautaire a décidé d'arrêter, conformément à l'article L.153-8 du code de l'urbanisme, les modalités de collaboration suivantes :

- Désigner des élus référents PLUi
- Constituer un comité de pilotage
- Organiser une plénière de lancement de l'élaboration
- Constituer des groupes de travail thématiques
- Constituer des groupes de travail par secteur géographique

En complément de ce mode de gouvernance, un maillon a été rajouté à l'échelle communale : des élus référents par secteur.

Les Personnes Publiques Associées (PPA) sont consultées si elles en font la demande, nous avons choisi de les consulter tout au long de la démarche.



2. LA CONCERTATION DU PUBLIC ET DES ELUS, PHASE PAR PHASE

2.1. ÉTAPE 1 : LE LANCEMENT DE LA DEMARCHE DE PLUI

La prescription du PLU a été annoncée dans la presse locale.

Un document de communication a été publié dans le bulletin de la communauté de communes.

10 SERVICES ANNONCES LÉGALES LE JOURNAL DE SAÔNE-ET-LOIRE VENDREDI 13 OCTOBRE 2017

AVIS d'appel public à la concurrence

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
Procédure formalisée

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

1.1) Nom et adresse :
CPAM DE SAÔNE-ET-LOIRE
113, rue de Paris - F - 71022 Mâcon cedex 9
Courriel : ag@cpam-macon.cnamts.fr
Code NUTS : FRC13

Adresse(s) internet : Adresse principale : <http://www.ameil.fr>
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

1.2) Procédure conjointe

1.3) Communication : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : Par voie électronique via : https://cnamts-achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail/PSL10-CSL_2017_cckXRkS... au(x) point(s) de contact susmentionné(s).

1.4) Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public.

1.5) Activité principale : Protection sociale.

SECTION II : OBJET

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé : PRESTATION DE NETTOYAGE DE SITES DE LA CPAM DE SAÔNE-ET-LOIRE. LOT 1 : NETTOYAGE DE LOCAUX. LOT 2 : NETTOYAGE DE LA VITRERIE.

Numéro de référence : M2017_004.
II.1.2) Code CPV principal : 30919200.
II.1.3) Type de marché : Services.

II.1.4) Description succincte : Prestation de nettoyage de sites de la CPAM de Saône-et-Loire. Lot 1 : Nettoyage de locaux. Lot 2 : Nettoyage de la vitrerie.

II.1.5) Valeur totale estimée

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : Oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.
Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer des marchés combinant les lots ou groupes de lots suivants : Niant.

II.2) Description

II.2.1) Intitulé : Lot 1 : Nettoyage des locaux.
Lot n° : 1.
II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) : 30919200.
II.2.3) Lieu d'exécution : Code NUTS : FRC13.
II.2.4) Description des prestations : Nettoyage de locaux à usage de bureaux des différents sites de la CPAM de Saône-et-Loire.

II.2.5) Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : Début : 1 janvier 2018/Fin : 31 décembre 2021.

Le marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non.

II.2.8) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes : Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2.11) Information sur les options : Options : Non.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne : Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non.

II.2.14) Informations complémentaires

AVIS

Avis administratifs

PREFECTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE
INSTALLATIONS CLASSÉES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CARRIÈRE DE GUEUGNON SA COGNARD

Par arrêté préfectoral n° DCL-BRENV-2017-278-2 du 5 oct 2017, au titre du Code de l'environnement, titre 1^{er}, livre V, et aux installations classées pour la protection de l'environnement, le préfet de Saône-et-Loire a autorisé la SA COGNARD à exploiter une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires sur la commune de Gueugnon.

Le texte complet de cet arrêté pourra être consulté en mairie de Gueugnon ainsi qu'à la préfecture de Saône-et-Loire, bureau de la réglementation et des élections, et sur le site internet services de l'État en Saône-et-Loire (www.saone-et-loire.gouv.fr)

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au Registre du commerce ou de la profession

III.1.2) Capacité économique et financière

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

III.1.3.1) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché délégué au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non.

Plan local d'urbanisme

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE SAÔNE ET GROSNE

Par délibération du 19 septembre 2017, la Communauté de communes Entre Saône et Grosne a prescrit l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la définition objective, la définition des modalités de concertation, la fixation des modalités de collaboration, le lancement de la consultation des bureaux d'étude, et la sollicitation de l'Etat pour une : financerie.

Le périmètre du PLUi couvre le territoire de la Communauté de communes Entre Saône et Grosne, c'est-à-dire les communes de Beaumont-sur-Grosne, Bligny-sous-Uxelles, Beyer, Bre-sur-Grosne, Champagny-sous-Uxelles, Chapeize, La Chapelle-de-Bragny, Cormatin, Curti-sous-Burnand, Etrigny, Gigy-sur-Saône, Jussy, Laives, Lalleu, Malay, Mançay, Montois-Ragny, Nanton, Saint-Ambréuil, Saint-Cyr, Savigny-sur-Gros-Sennecy-le-Grand, Vers.

Conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du Code d'urbanisme, cette délibération est affichée pendant un mois au siège de la Communauté de communes Entre Saône et Grosne rue des Muriets, 71240 Sennecey-le-Grand, et dans les mairies des communes membres visées ci-dessus.

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.1.2) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions et d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.8) Enchère électronique

IV.1.8.1) Information concernant l'accès sur les marchés publics (AMP) : Le marché est ouvert par l'accord sur les marchés publics : Oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 30/11/2017 à 10 heures.

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres : Date : 30 novembre 2017 à 14 heures.

VIES DES SOCIÉTÉS

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Pourquoi ?
Suite au transfert de compétences en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU), cette communauté est documentée en tenant lieu vers la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, le Conseil Communautaire a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) par délibération en date du 19 septembre 2017. Après avoir sélectionné un groupement dont le mandat est le bureau d'étude Utiscand, la Communauté de Communes a lancé la démarche le 27 septembre 2018 dernier.

Qu'est-ce qu'un PLUi ?
Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui couvre l'intégralité du territoire de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne (CCESG), soit 23 communes (12 585 habitants).
Élaborer un PLUi, c'est avant tout s'immerger sur le développement du territoire dans les 10 à 15 prochaines années et bâtir un projet d'ensemble cohérent au sein duquel chacune des communes s'inscrit tout en gardant ses spécificités.
En fin, le PLUi définit les règles de chaque parcelle pour ceux qui souhaitent construire, réhabiliter ou agrandir une construction.

Une démarche concertée
Cette procédure associe les forces vives du territoire : élus et techniciens, acteurs économiques, exploitants agricoles, secteur associatif et habitants.

Les grandes étapes du PLUi :

- 01 2018/2019 : Diagnostic / Rapport de pré-construction
- 02 2019/2020 : PADD / Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- 03 2020 : Partie réglementaire / Plan de zonage / Règlement / Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- 04 2021 : Phase de validation et d'approbation du PLUi

REUNIONS PUBLIQUES
Ainsi, tout au long de la démarche et au cours des différentes étapes d'avancement du projet, la CCESG organise plusieurs réunions publiques pour faciliter les échanges entre habitants, élus et techniciens, sur la base de propositions accessibles à tous.

COMMUNICATION
Des articles seront publiés dans la presse locale, des informations seront diffusées sur le site internet de la Communauté de Communes ainsi que dans le bulletin communautaire.

REGISTRE DE CONCERTATION
Afin de recueillir vos avis et vos suggestions, un registre de concertation est également mis à disposition des habitants dans chaque mairie aux heures d'ouverture habituelle.

Des infos complémentaires ?
c-communes-saone-grosne@wanadoo.fr
ou 03 85 44 91 92

2.2. ÉTAPE 2 : LE DIAGNOSTIC

Le récapitulatif de l'ensemble des réunions tenues en phase diagnostic avec les différentes instances dans le cadre de chacune d'entre elles se trouve ci-dessous.

Phase	Type	Date	Ordre du Jour de la réunion	Instances invitées	
Phase 1 DIAG	Comité pilotage	18/09/2018	Lancement	A l'attention des Maires de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, De M. Jean BOURDAILLET et de Mme Patricia BROUZET	
	Seminaire	23/10/2018	Module de formation PLUi - Maires & secrétaires mairie	Mesdames, Messieurs les Maires et les Conseillers municipaux des Communes appartenant à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne	
	Rencontre communale : Saint-Cyr - Gigny-sur-Saône >1	23/11/2018	Entretien : projets et attentes des communes	Les Maires, les adjoints et conseillers municipaux investis en matière d'aménagement du territoire ou d'urbanisme.	
	Rencontre communale : Jugy, Vers, Boyer >2	27/11/2018			
	Rencontre communale : Laives, Montceaux-Ragny, Beaumont-sur-Grosne >3	29/11/2018			
	Rencontre communale : Etrigny - Chapaize-Mancey >4	06/12/2018			
	Rencontre communale : Bresse-sur-Grosne - Lalheue >5	07/12/2018			
	Rencontre communale : Nanton - Sennecey-le-Grand >6	11/12/2018			
	Rencontre communale : Cormatin - Saint-Ambreuil >7	13/11/2018			
	Rencontre communale : La Chapelle-de-Bragny - Bissy-sous-Uxelles - Champagny-sous-Uxelles >8	20/12/2018			
	Rencontre communale : Curtil-sous-Burnand - Savigny-sur-Grosne - Malay >9	21/12/2018			
	Entretiens		11/12/2018	Communauté de communes	
			02/11/2018	DGS de Sennecey	
			02/04/2019	DDT	
	Atelier diagnostic		07/03/2019	Présentation du diagnostic / Table ronde et échanges avec les élus et les PPA	Les Maires des Communes appartenant à la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, des référents PLUi, des groupes de travail thématiques et par secteur géographique et de partenaires (DDT 71, Paysagiste et Architecte Conseil DDT 71, DREAL, UDAP 71, Région Bourgogne-Franche-Comté, Département de Saône-et-Loire, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, CRPF, CCI de Saône-et-Loire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, CAUE 71, EPTB Saône-Doubs, Syndicat Mixte du Chalonnais, Office de Tourisme de Sennecey-le-Grand, Pays d'Art et d'Histoire, M. DURANEL Natura 2000 Communauté de Communes du Clunisois)
Comité de pilotage - validation du diagnostic et échanges sur la synthèse		02/04/2019	Validation du diagnostic et échanges sur la synthèse	Les membres du Comité de Pilotage du PLUi de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne et de partenaires (DDT 71, Paysagiste et Architecte Conseil DDT 71, DREAL, UDAP 71, INAO, Région Bourgogne-Franche-Comté, Département de Saône-et-Loire, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, CRPF, CCI de Saône-et-Loire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, Syndicat Mixte du Chalonnais, CAUE 71)	
REUNION PUBLIQUE DIAGNOSTIC		18/04/2019	Présentation du diagnostic	Les Maires, les membres du Comité de pilotage du PLUi de la communauté de communes Entre Saône et Grosne.	



La Communauté de communes Entre Saône et Grosne élabore un PLU intercommunal

Réunion publique

Exprimez votre avis sur le PLU!

POPULATION
ENVIRONNEMENT
HABITAT TRANSPORTS
ECONOMIE
PAYSAGES

23 communes concernées

- Beaumont-sur-Grosne
- Bissy-sous-Uxelles
- Boyer
- Bresse-sur-Grosne
- Champagny-sous-uxelles
- Chapaize
- La Chapelle-de-Bragny
- Cormatin
- Curtil-sous-Burnand
- Etrigny
- Gigny-sur-Saône
- Jugy
- Lalives
- Lalheue
- Malay
- Mancey
- Montceaux-Ragny
- Nanton
- Saint-Ambreuil
- Saint-Cyr
- Savigny-sur-Grosne
- Sennecey-le-Grand
- Vers

Le 18 avril 2019 à 18h30
Salle des fêtes « la Maison pour Tous »
Place de la Palette
Sennecey-le-Grand

Venez découvrir le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), qui guidera le développement du territoire et de votre commune dans les 12 prochaines années.

Présentation du diagnostic territorial du PLUi
Echanges avec les habitants

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne



Communauté de communes Entre Saône et Grosne
Rue des Mûriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND
Tel : 03.85.44.91.92
eMail : c-communes-saone-grosne@wanadoo.fr

Affiche annonçant la réunion publique, article de presse l'annonçant et article de presse la relatant sur la page suivante.

22 ACTU TOURNUS ET RÉGION

Samedi 13 avril 2019

ENTRE SAÔNE ET GROSNE Conseil communautaire

CHAPAIZE Animation

Le maire de Champagny réagit à propos des fonds pour les stades



Le terrain de football de Sennecey. Photo Isabelle GUILLAUME

pour le fonctionnement de son stade.

Un maire pour les ballons ronds
Lors du vote, deux élus se sont abstenus, dont Philippe Charles De la Brousse, maire de Champagny-sous-Uxelles. Ce dernier regrette cette participation à un budget qui n'est pas intercommunal pour un équipement qui n'est pas utilisé par toutes les communes. Cela alors que dans le même temps les communes continuent à avoir la charge du transport scolaire qui lui est de la compétence de la collectivité. « C'est dur à accepter », a-t-il souligné.

« Ce point déjà abordé l'an passé lors de la prise de compétence transport scolaire a amené le président à constater l'iniquité de la situation et à déclarer qu'il nous faudrait réfléchir à un rééquilibrage. » C'est pourquoi il regrette que « ce point n'ait jamais été retravaillé depuis. » Il précise qu'il veut juste relancer le débat et rappelle « le soutien que généralement j'apporte à la politique intercommunale que nous menons ensemble. » Le président a assuré que le sujet du transport scolaire allait revenir sur la table du conseil.

Thomas BORJON

Les musiques actuelles font leur festival ce week-end

Les 13 et 14 avril, l'association Chapaize Culture organise son premier festival de musiques actuelles. Parmi les groupes attendus, celui d'Arthur Delaval, un enfant du cru.



Arthur Delaval. Photo Thérèse ROBERJOT

Chapaize Culture, c'est l'association qui bouge, celle qui ose tout, passant des musiques classiques aux concerts pop rock jazz et variété. Les 13 et 14 avril, en partenariat avec les jeunes de la commune et Roulettes en chantier, elle propose pour la toute première fois, un festival de musiques actuelles en pleine nature dont les concerts seront à prix libre. Parmi les groupes attendus, le public retrouvera celui d'Arthur Delaval, un enfant du pays dont le talent à de multiples facettes. Tout juste trentenaire, c'est depuis une dizaine d'années un militant culturel au travers de la Bourgogne, tantôt musicien, tantôt comédien, parfois mêlant les deux, il a fait ses preuves durant une décennie aux Festiculles, un festival dont il était programmateur. Il s'y produisait également sur scène. Actuellement, ses tournées l'emmènent aussi bien en Corée du Sud en Chine que dans toute l'Europe. Depuis sept ans, il est membre du Collectif La Méandre basé au port nord de Chalon-sur-Saône où il a créé un ciné concert en caravane «Avion Papier», fondé le groupe Oui Oui Oui, etc.

"PREMIÈRE MONTÉE DE SEVE"

■ Samedi 13
De 20 h 30 jusqu'à tard dans la nuit : The DeBear Show, pop rock, un répertoire de douzeurs audaces. Charlie and the Soap Opera une Soul sur-voix, tantôt rugueuse, tantôt mélancolique. Bisous Mamie c'est un one man band, et c'est surtout un projet d'Arthur Delaval.

■ Dimanche 14
De 9 h 30 à 12 h 30 : Marché animation par Bertrand D
12 h-14 h : dégustation de produits locaux, barbecue géant
14 h-16 h : Atelier Babou, pop-up, peinture
16 h : Les Folles de Léon chansons classes et accordéon à paillettes

Du 15 au 19 avril : Festival de Plume en Lane
Samedi 20 avril : 20 h-30 : SHELLA - Bal Irlandais
<https://www.monleodeveve.org/>



Les folles de Léon : deux voix et un ukulélé. Photo Thérèse ROBERJOT

TOURNUS

Aider les enfants à grandir sans prise de tête

Dotée de connaissances et d'outils mais aussi d'humour, éverine Geoffroy, guide parentale et coach scolaire inter-ogéait vendredi 5 avril en soirée les attentes et postures parentales : « donnons nous envie de grandir à nos enfants et adolescents ? », conférence inédite qu'elle a construite, et proposée gratuitement.

Une trentaine de personnes, parents et éducateurs, étaient présents pour échanger avec elle autour de leur pratique et de leurs convictions, à la Pépiti, zone du Pas Fleury à Tournus. On parle surtout de ce qui ne va pas dans la société et il y a de quoi faire compte tenu du



Des outils, des connaissances, de l'humour et le sens de l'autodérision, autant d'atouts favorisant des échanges constructifs.
Isabelle GUILLAUME (CLP)

contact@everine-geoffroy-coach.fr ou 06 16 60 98 69

Une réunion pour préparer l'aménagement futur du territoire des 27 communes

La communauté de communes Entre Saône et Grosne travaille actuellement sur son plan local d'urbanisme intercommunal. Un document qui va établir les règles à l'avenir pour l'urbanisme dans les 27 communes du territoire, par exemple pour les permis de construire, mais pas seulement. Sur toute l'échelle de l'intercommunalité il va cadrer pour les douze prochaines années tout ce qui concerne l'aménagement et le développement en termes de paysages, d'habitat, de démographie, d'économie, d'agriculture, de forêts et de transports. Deux premières diagnostics ont été réalisés dont l'un centré sur les enjeux liés à l'agriculture. Les bureaux d'études qui en ont eu la charge les présenteront lors d'une réunion publique jeudi 18 avril, à 18 h 30, à la Maison pour Tous à Sennecey-le-Grand.

Parution JSL du 13-04-2019 réunion publique du 18-04-2019

ENTRE SAÔNE ET GROSNE - URBANISME

« Quand on arrive chez vous, on en prend plein les yeux »

Le cabinet Urbicand a passé le territoire de la communauté de communes, de Curtil-sous-Burnand jusqu'à Saint-Cyr, au peigne fin afin de proposer un diagnostic qui servira à construire le futur plan local d'urbanisme.

Vu 51 fois | Le 20/04/2019 à 05:00

EDITIONADONNE



Le cabinet Urbicand note que le paysage est riche et divers dans le territoire d'entre Saône et Grosne, comme Jugy, implanté en pied de coteau. Photo JSL /Thomas BORJON

Quand on arrive chez vous, on en prend plein les yeux. Vous avez des silhouettes de paysage magnifiques, par exemple Jugy qui est implanté en pied de coteau », note Dorothée Rochet du cabinet Urbicand. Elle était à Sennecey ce jeudi pour présenter, avec d'autres cabinets, les diagnostics effectués sur le territoire d'Entre Saône et Grosne.

« Il y a un patrimoine très riche avec le château de Cormatin ou l'église Saint-Martin de Laives mais aussi beaucoup de petit patrimoine. » De nombreuses communes ont été étudiées. Par exemple la surface commerciale. S'il y a une concentration à Sennecey, il apparaît que « vous êtes bien dotés en surface de vente, vous êtes en seconde position après Chalon. » Quelques premières préconisations ont aussi été apportées. « Vous avez le site inserti de Montcau-Ragny, le lac de Laives, la halte fluviale de Gigny... Vous avez une attractivité touristique qui mériterait d'être plus développée. Il y a aussi des choses à créer du côté des activités culturelles et économiques comme des maisons d'artistes, à Savigny par exemple. »

PHOTO: JSL

Infocast created by Tadeo

Thomas Ces de Sobecio environnement a, quant à lui, parlé d'une « richesse écologique exceptionnelle à préserver avec des milieux remarquables, des zones humides, des pelouses sèches, des massifs boisés. »

Leurs analyses ont mis en exergue qu'à l'ouest, le taux de vacances des logements est supérieur à ce qu'il devrait être. Il y a aussi des zones où il n'y en a pas assez pour permettre un jum-over comme à Vers, la Chapelle-de-Bragny, Beaumont ou encore Saint-Cyr. Le gros problème reste que les maisons individuelles représentent 92 % du parc de logements. « Il y a des gens qui ne peuvent pas accéder à ce type de bien », a souligné Dorothée Rochet.

Un outil pour aider les élus à penser l'avenir de leur territoire

Sur les paysages, elle ajoute : « on note une tendance importante de l'arschage de haies et une simplification des paysages. » Tous ces éléments et bien d'autres serviront à guider les élus dans l'élaboration de plan local d'urbanisme intercommunal. Un document qui va décider de l'avenir de chacune des parcelles du territoire. Leurs destinations, constructible ou non par exemple, va dépendre des objectifs que fixera la collectivité en termes, entre autres de développement démographique et économique.

Thomas BORJON

2.3. ETAPE 3 : LE PADD

L'ensemble des réunions tenues en phase PADD avec les différentes instances et les sujets traités dans le cadre de chacune d'entre elles se trouvent récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Bien que cela ne soit pas obligatoire, le PADD a été mis en débat dans les conseils municipaux de plusieurs communes : Boyer, Nanton, Beaumont-sur-Grosne, Laives et Cormatin. Les comptes-rendus sont joints en annexes.

L'ensemble des communications relatives au PADD (articles de journaux, affiches...) se trouve dans les pages suivantes.

Phase 2 PADD	Reunion de lancement du PADD	18/04/2019	Présentation de la démarche PADD et déroulement		
	1 séminaire prospectif	18/06/2019	Atelier sur les usages et pratiques (bassin de vie)	Les membres du Comité de Pilotage, des référents PLUI, des groupes de travail thématiques et par secteur géographique et de part: Architecte Conseil DDT 71, DREAL, DRAC, UDAP 71, Région Bourgogne-Franche-Comté, Département de Saône-et-Loire, MDHL, Cha et-Loire, CRPF, INAO, SAFER BFC, CCI de Saône-et-Loire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, CAUE 71, EPTB Sa Chalonnais, Office de Tourisme de Sennecey le Grand, M. DURANEL Natura 2000 Communauté de Communes du Clunisois, le Cor Protection de la Nature, ANAH, ADIL 71, bailleurs sociaux présents sur le territoire, EHPAD du territoire, Résidence Saint Julien à Sei d'Accueil Médicalisé à Sennecey le Grand, MARPA de Cormatin, Association Bourgogne Energies Renouvelables, Fédération des ass d'Histoire, CAPEN 71, associations locales patrimoniales), Mme Merlin, Mme Tesseydre, Mme Porterat, Mme Depoil agents de la C	
	4 Ateliers thématiques GT		25/06/2019 - matin	Ateliers	Les membres du Comité de Pilotage, des référents PLUI, des groupes de travail thématiques (3. Patrimoine et paysage du territoire- Environnement et gestion des risques) et par secteur géographique et de partenaires (DDT 71, Paysagiste et Architecte Conseil DDT Région Bourgogne-Franche-Comté, Département de Saône-et-Loire, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, CRPF, INAO, SAFER B Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, CAUE 71, Syndicat Mixte du Chalonnais, Office de Tourisme de Sennecey l Développement touristique et de Promotion du Territoire de Saône-et-Loire, M. DURANEL Natura 2000 Communauté de Commune Départemental de Protection de la Nature, Fédération des associations Pays d'Art et d'Histoire, associations locales patrimoniales)
			25/06/2019 - après-midi		Les membres du Comité de Pilotage, des référents PLUI, des groupes de travail thématiques (3. Patrimoine et paysage du territoire- Environnement et gestion des risques) et par secteur géographique et de partenaires (DDT 71, Paysagiste et Architecte Conseil DDT Région Bourgogne-Franche-Comté, Département de Saône-et-Loire, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, CRPF, INAO, SAFER B Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, CAUE 71, EPTB Saône-Doubs, Syndicat Mixte du Chalonnais, M. DURANEL de Communes du Clunisois, SMET 71, le Comité Départemental de Protection de la Nature, CAPEN 71, Fédération de Saône-et-Loire Protection du Milieu Aquatique, Fédération de chasse 71, Association ornithologique et mammalogique de Saône-et-Loire, Fédérat Producteurs Indépendants d'Electricité Hydroélectricité, associations locales patrimoniales, de transport/mobilité), Mme Merlin, M Communauté de Communes
			02/07/2019 - matin		Les membres du Comité de Pilotage, des référents PLUI, des groupes de travail thématique (2. Développement économique, tourist renouvelables) et par secteur géographique et de partenaires (DDT 71, Paysagiste et Architecte Conseil DDT 71, DREAL, DRAC, UDAF Franche-Comté, Département de Saône-et-Loire, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, CRPF, INAO, SAFER BFC, CCI de Saône-et et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, Syndicat Mixte du Chalonnais, Office de Tourisme de Sennecey le Grand, Agence de Développen Promotion du Territoire de Saône-et-Loire, associations locales patrimoniales)
			02/07/2019 - après-midi		Les membres du Comité de Pilotage, des référents PLUI, des groupes de travail thématique (1. Equilibre démographique entre les zc territoire, gestion des espaces) et par secteur géographique et de partenaires (DDT 71, Paysagiste et Architecte Conseil DDT 71, DR Bourgogne-Franche-Comté, Département de Saône-et-Loire, MDHL, Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, CRPF, INAO, SAFER B Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, Syndicat Mixte du Chalonnais, ANAH, ADIL 71, bailleurs sociaux présents s territoire, Résidence Saint Julien à Sennecey le Grand, Foyer d'Accueil Médicalisé à Sennecey le Grand, MARPA de Cormatin, Espace 71 Association Bourgogne Energies Renouvelables)
	23 rencontres communales (6 jours)	24/09 ; 3/10; 15/10 ; 23/10; 29/10 ; 7/11	Présentation Planche communales projet / analyse du potentiel foncier et de la vacance		
	1 Comité pilotage : V1 du PADD	03/10/2019	Présentation de la V1 du PAD	Mesdames, Messieurs les Maires, les membres du comité de Pilotage du PLUI et les référents PLUI de la Communauté de commune	
	Réunion PPA	29/10/2019	Présentation de la V2 du PADD retours des PPA	les Maires, les membres du Comité de Pilotage du PLUI, les référents PLUI de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne et-Loire, la DDT 71, le Paysagiste et Architecte Conseil DDT 71, la DREAL, la DRAC, l'UDAP 71, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l Loire, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, le CRPF, l'INAO, la CCI de Saône-et-Loire, la Chambre des Métiers et de l'Artisana Syndicat Mixte du Chalonnais, le Grand Chalon, les associations mentionnées à l'article L132-12 du CU ayant demandé à être consu DURANEL Natura 2000 Communauté de Communes Clunisois, le Pays d'art et d'Histoire	
	1 Comité pilotage : V2 du PADD	14/11/2019	dernières modifications V3	Mesdames, Messieurs les Maires, les membres du comité de Pilotage du PLUI et les référents PLUI de la Communauté de commune	
	1 Conseil communautaire : présentation des orientations et mise en débat	17/12/2019	Présentation synthétique du PADD		
	2 Réunions publiques	28/10/2021 28/09/2021	Présentation synthétique du PADD		
	1 article dans le bulletin de la Communauté de Commune	janv-19			

La Communauté de communes Entre Saône et Grosne élabore un PLU intercommunal



Réunion publique

23 communes concernées

- Beaumont-sur-Grosne
- Bissy-sous-Uxelles
- Boyer
- Bresse-sur-Grosne
- Champagny-sous-uxelles
- Chapaize
- La Chapelle-de-Bragny
- Cormatin
- Curtil-sous-Burnand
- Etrigny
- Gigny-sur-Saône
- Jugy
- Laives
- Lalheue
- Malay
- Mancey
- Montceaux-Ragny
- Nanton
- Saint-Ambreuil
- Saint-Cyr
- Savigny-sur-Grosne
- Sennecey-le-Grand
- Vers

POPULATION ENVIRONNEMENT HABITAT TRANSPORTS ECONOMIE PAYSAGES

Venez découvrir le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), qui guidera le développement du territoire et de votre commune dans les 12 prochaines années.

Exprimez votre avis sur le PLUI

Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUI

Echanges avec les habitants

Le 28 septembre 2021 à 19h
Salle des fêtes « la Maison pour Tous »
Place de la Palette
Sennecey-le-Grand

Dans le cadre des mesures sanitaires liées à la COVID19, le passe sanitaire est obligatoire.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES Entre Saône et Grosne

Communauté de communes Entre Saône et Grosne
Rue des Mûriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND
Tel : 03.85.44.91.92
eMail : c-communes-saone-grosne@wanadoo.fr

Mardi 21 septembre 2021

A ALLÉRIOT

Réunion du conseil municipal
Ordre du jour : suppression du poste d'adjoint d'animation C1 et création d'un poste d'animation principal de 2e classe, participation financière aux frais de scolarisation, tarification des accueils de loisirs 2021, motion de soutien à l'ONF contre le projet de l'Etat, RPO de l'assainissement 2020.
Jeudi 23 septembre à 20h. Salle de la Vieille Ferrière.
Brigitte Béol
Tel. 03.85.47.56.83.

C CHALON-SUR-SAÔNE

Inscription colis fin d'année
Comité quartier clairs logis Courbertin vous invite à venir vous inscrire. Pour les colis de fin d'années pour les personnes de plus de 70 ans et les personnes handicapées à plus 80 % mardi 21 septembre 2021 à la salle municipale clairs logis Courbertin 4 rue Camille Pissarro de 15 h à 18 h.
Salle municipale clairs logis Courbertin. 4 rue Camille Pissarro. Gratiuit.
26 quartier clairs logis courbertin Tel. 06.86.49.80.30.

La Sestina reprend ses activités et recrute des chanteurs

La chorale la Sestina reprend ses activités et recrute des chanteurs. Si vous aimez chanter en chorale, venez nous rejoindre. Il n'y a pas de niveau minimum demandé, seuls votre envie de chanter et votre bonne humeur sont requises ! Venez le mercredi 20 h à 22 h au studio 707, bis rue de Lyon.
Studio 707. Rue de Lyon.

Présentation ateliers et groupes UTB 2021/2022

Le président Yves Faillies et ses adjointes Michèle Beaumont et Françoise Raslovičević présenteront les groupes et ateliers d'UTB pour le prochain saison.
Mardi 21 septembre de 14h30 à 16h. Maison des syndicats. 2 rue du Parc. Gratuit.
118 Chalon-sur-Saône Tel. 03.85.93.41.70.

Vide-greniers

Organisé par le Comité de Quartiers, Saint Cosme Bellevue. Entrée gratuite pour visiteurs. 1,50 € le m². Pas de réservations. Sous réserve de nouvelles conditions sanitaires.
Samedi 25 septembre de 8h à 18h. Comité de quartiers Saint Cosme Bellevue. 1 avenue Victor Hugo. 1,50 € le m².
Comité de Quartiers St Cosme Bellevue Tel. 06.11.84.05.09.

CHAMPFOSSEUIL

Brocante-vidé grenier
Brocante organisée par l'Association Tous Ensemble à Champfosseuil au stade de football de 6 h à 17 h. Pas de réservation. Entrée visiteurs : 1 €. Exposants 1,5 € le m². Vente et petite restauration.
Dimanche 26 septembre de 6h à 17h. Stade du pié Virey. Rue des Pins. 1 €.
Association tous ensemble Champfosseuil Tel. 03.85.46.60.06

PRATIQUE

NOTRE JOURNAL

CHALON-SUR-SAÔNE
Rédaction : 03.85.90.68.96. js@redacchalon@lejs.fr
Publicité : 03.85.90.68.00. 06.17.91.33.42.
0800.003.370.
TOURNUS
Rédaction : Thomas Borjon, 03.85.35.52.05. 06.17.91.33.42.
thomas.borjon@lejs.fr.
46 rue de la République.
Publicité : Aurélie Sarasin 07.86.39.40.18. 03.85.39.95.07.

A RETENIR

CHALON-SUR-SAÔNE
Espace Nautique : 10h-20h
La Pomme verte : lieu d'accueil parents-enfants, 12 rue Dr-Mauchamp, 03.85.48.64.62, de 9-12 h.
Bibliothèque Municipale : pour plus d'informations : http://www.bm.chalon.fr
Bibliothèque adulte : 13h30-18h30, 03.85.90.51.55
Bibliothèque jeunesse : 16h-18h30, 03.85.90.52.50
Bibliothèque Prés Saint-Jean : 16 h - 18 h.

Brocante Des étoiles pour Noël

Entrée libre pour les visiteurs. Exposants : 1,50 € le mètre. Professionnel 10 € le mètre, stands alimentaires interdits. Exposants à l'intérieur ou à l'extérieur. Tel: 06.22.26.81.52. Buvette, snack, à emporter (couscous ou bouillabouillon) : 8 € la part à réserver. Pass sanitaire obligatoire.
Mardi 22 septembre de 6h à 19h. Halle de Clot. Rue de Verdun. Gratuit.
Comité des Fêtes de Clot Tel. 06.41.13.20.80.

FRAGNES-LA LOYÈRE

Réunion du conseil municipal
Ordre du jour : adhésion au contrat d'assurance statutaire du Centre de Gestion de Saône et Loire, proposition coupes de bois 2022, mise en place anticipée de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au janvier 2022, convention frais de fonctionnement RASEO modifiée.
Mardi 21 septembre à 20h30. Centre de Clot.
Mairie de Fragnes - La Loyère Tel. 03.85.673.56

Collecte de sang

L'amicale du don du sang Fragnes-La Loyère organise une collecte mardi 21 septembre. Elle aura lieu à la salle du Centre de Clot de 15h30 à 20h00. Réservez votre créneau : dondesang.EIS.Sante.FR. Donneurs sans RDV accueillis selon disponibilités.
Mardi 21 septembre de 15h30 à 19h. Grande salle du bicentenaire. 14 rue du Bourg. Gratuit.
Amicale du don du sang de FRAGNES-LA LOYÈRE. Tel. 07.83.16.78.82.

OIROUX-SUR-SAÔNE

Inscriptions Ecole de Musique OIROUX-sur-Saône
Votre enfant a plus de 5 ans L'EDM donne des cours d'éveil musical, le mercredi de 17 à 19h30 ou des cours d'initiation musical FM à partir de 7 ans le mercredi de 16h à 17h. Venez le mercredi 29 septembre ou pour tous renseignements contacter le président. pell.illippe@orange.fr ou 06.17.02.14.62.
Mercredi 29 septembre à 16h. Salle de musique. 35 rue rue Goffard. École de Musique

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

OSLON

Reprise des activités Club "Au fil des ans"
Le Club "Au fil des Ans" à OSLON a repris ses activités, prochain rendez-vous mardi 21 septembre dès 14 h pour un après-midi jeux et ouvert, tous les 15 jours le mardi dès 14h, Mercredi 22 septembre à 16h. Salle polyvalente Serge Bioguard. Club Au fil des ans. Tel. 03.85.96.63.70.

BLOC-NOTES

OSLON

psychiques : 07.83.19.19.85.
SPA : 03.85.87.90.01, www.spa71.fr
Vétérinaire de garde : 03.85.87.71.00.
Crématorium animalier Sorcrepe : 03.85.41.27.71.
Emmaüs : 10 avenue Salvador-Allende, 03.85.41.29.29. Du lundi au vendredi, de 8 à 12 h et de 14 à 17 h.
Association d'aide et soins à domicile : Medic Centre, 3 rue. Capitaine-Drillien, 03.85.90.05.20. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h.
Association chalonnaise aide et intervention à domicile : 30 rue de Thiard, 03.85.48.26.62. Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
Centre de planification : Centre Hospitalier William-Morey, 4 rue Capitaine-Drillien, 03.85.48.25.44. Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Secours populaire : 5 rue Julien Leneveu, 71 380 Les Chavannes, 03.85.193.98.50. Du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30.
Unafam (familles de malades

OSLON

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL
Marché regroupant environ 50 exposants : marcheurs, producteurs locaux, vêtements, poissonnier, fromager, bouchar. Une occasion de se promener dans les rues de la jolie cité médiévale. Attention : port du masque obligatoire.
Mardi 21 septembre de 8h à midi. Avenue de Promenade et à l'Église. Gratuit.
Mairie Tel. 03.85.92.61.67

OSLON

SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
Réunion du conseil municipal
Ordre du jour : droit de pré-emption urbain - cession de parcelles place du marché - marché de sécurisation de abords des écoles - lot 02 de maison meublée, person communal - tableau d'effectifs, personnel communal - assurance risques statutaires, assainissement : durée d'amortissement.
Mardi 21 septembre à 20h. Mairie salle de conseil.
Mairie de St Germain du Plain Tel. 03.85.42.31.38

OSLON

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE
Réunion sur les terrains

OSLON

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE
Réunion sur les terrains

OSLON

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE
Réunion sur les terrains

OSLON

SAINT-MARTIN-EN-BRESSE
Réunion sur les terrains

par les ouvrages de distribution et de transport du gaz, convention avec Chalon pour la participation aux frais de scolarisation, emplois communaux, filière administrative et filière technique, ONF destination des coupes de bois affouages 2022.
Mardi 28 septembre à 20h30. Mairie.
Guy Gaudry Tel. 03.85.47.72.97.

SAINT-MARTIN-SOUS-MONTAIGNE

"Toute une journée pour modeler l'argile"
Stage proposé par l'atelier Grains d'Argile pour adultes et adolescents, débutants ou confirmés. Marylène Cuny, céramiste professionnelle, vous fera découvrir et approfondir les différentes techniques de modelage de l'argile. Samedi 25 septembre de 9h30 à 17h30. Atelier Grains d'Argile. 10 rue des Buis. 95 €. Atelier Grains d'Argile Tel. 06.64.64.63.69.

SAINT-RÉMY

Colis et goûter des séniors : inscriptions
Le goûter : Accessible à toute personne retraitée, il aura lieu le jeudi 7 octobre à partir de 14h à l'Espèce Georges Brassens. Les colis : accessible aux personnes âgées de 70 ans et plus. Il sera distribué le 10 décembre à 15h à l'Espèce Georges Brassens.
Tous les jours de 8h30 à midi et de 13h30 à 17h30. Jusqu'au jeudi 30 septembre. Espace Simone Veil. Mairie - Place Jean Louais. Mairie de Saint-Rémy Tel. 02.85.25.56.54

Nettoyons la Nature

Grande matinée de ramassage des déchets. Rdv à 8h30 pour un petit-déjeuner convivial (pass sanitaire obligatoire) ou directement à 9 h pour commencer la matinée. N'hésitez pas à signaler votre participation par mail à communication.culture@saint-remy.fr ou au 03.85.42.54.75.
Samedi 25 septembre de 9h à midi. 1 place Jean Louais. Tel. 03.85.42.54.75.

SENNECEY-LE-GRAND

Randonnée des Moines Au clair de Lune
Chris Randonneurs. Êtes vous prêts pour un nouveau défi ? Les Forêts du Chemin au Clair de Lune vont s'animer, seulement en cette nuit de fin septembre...
Samedi 25 septembre de 18h à 22h. Château de Ruffey. 16 €.

SENNECEY-LE-GRAND

Réunion publique : PLUI de la Communauté de Communes Entre Saône-et-Grosne
La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne vous convie mardi 28 septembre à 19 h salle des Fêtes «Maison pour Tous» à une présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) par les bureaux d'étude en charge de son élaboration.
Mardi 28 septembre à 19h. Maison pour tous. Place de la Palette. Communauté de Communes Entre Saône et Grosne Tel. 03.85.44.91.92.

ENTRE SAÔNE ET GROSNE

Plus que 50 hectares à construire



La seconde réunion publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal a permis de présenter aux habitants l'évolution du territoire pour les 12 prochaines années. L'un des buts est de préserver le cadre de vie en réduisant l'artificialisation des sols.

Entre Saône et Grosne a lancé l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en 2015. Une démarche longue et fastidieuse qui devrait aboutir en 2023. Après avoir travaillé conjointement avec les communes, le cabinet d'études Urbicand-Soberco sonde désormais la population, avant une future enquête publique. Mardi soir, la réunion publique organisée à Sennecey a rempli la salle.

Les ingénieurs ont rappelé les orientations données par la communauté de communes : préserver le cadre de vie rural, paysager et naturel, maintenir l'attractivité du territoire en créant des liens entre les villages et les bourgs et favoriser un développement raisonné et durable en amorçant la transition écolo-



La zone Écho parc à Sennecey-le-Grand, en cours d'aménagement, et celle de Cormatin seront les deux seules autorisées dans le futur document d'urbanisme.. Photo JSL/Florent MULLER

gique.

Des zones pour Sennecey et Cormatin mais pas Mancey

Les grandes lignes du document sont connues. Il n'y aura que deux zones économiques, Sennecey-le-Grand et Cormatin. Quant aux futures constructions, elles seront limitées à 50 hectares sur 12 ans, répartis sur les 23 communes du territoire.

Après la présentation, le public a interrogé les intervenants sur des cas précis. Un collectif de Mancey, qui regroupe plus de la moitié des

habitants de la commune, a déploré le refus opposé à leur projet de créer une zone artisanale. « Nous devons réfléchir en tant que territoire, a répondu le cabinet. C'est un équilibre avec les autres communes et les zones économiques ont été ciblées ailleurs, au nom de l'intérêt général. »

Une autre voix venue de Gigny-sur-Saône s'est élevée : « Et pourquoi un maire peut-il porter seul un projet d'éoliennes qui va défigurer le territoire et nuire au cadre de vie de chacun ? » Jean-Claude Bécousse, le président

d'Entre Saône et Grosne, a répondu : « Nous sommes contre ces éoliennes. Elles vont à l'encontre de tout ce que nous faisons avec ce PLUi. Mais le maire reste pour l'instant souverain dans sa commune et nous ne pouvons rien faire. »

Florent MULLER

NOTE Les habitants peuvent faire des demandes et remarques dans chaque mairie ou à la communauté de communes, où des registres des concertations sont ouverts.

REPÈRE

Pendant longtemps, les constructions se sont faites de manière anarchique, chaque commune délivrant des permis sans concertation avec les autres. Ce qui a abouti à un constat : la France perdait tous les 10 ans l'équivalent d'un département en terres agricoles et forêts. Désormais, il appartient aux intercommunalités de réguler ce développement, avec en ligne de mire l'année 2050, où il ne sera plus possible de construire sur des espaces verts.

Mercredi 3 juillet 2019

ACTU TOURNUS ET RÉGION 21

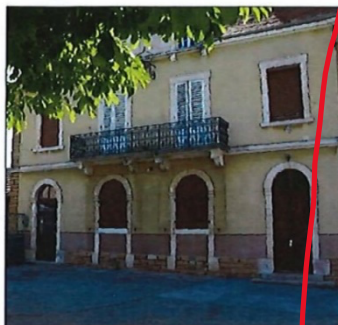
ÉTRIGNY Travaux

L'école sera agrandie d'ici 2020

La commune d'Étrigny va connaître des changements. L'école subira un agrandissement, tout comme le mur d'escalade de Veneuze.

Pour l'école et les travaux d'agrandissement, la commune a signé un protocole de ruralité garantissant le maintien au poste des enseignants.

Après des travaux en partie déjà réalisés sur les écoles du regroupement pédagogique intercommunal dont l'école de Lalheue et de La Chapelle-de-Bragny, c'est au tour d'Étrigny d'attaquer un agrandissement de son école. Ces changements permettront de regrouper les petite et moyenne sections de maternelle dans deux classes.



L'ancien bâtiment servira de vestiaire-dortoir et toilettes et sera accolé au nouveau à l'arrière de l'école. Photo JSI/Stéphane COLAS

Des nouveautés au mur d'escalade

« Théoriquement, tout sera opérationnel à la rentrée 2020 car les travaux sont assez importants », explique Jean-Paul Guerriaud, maire d'Étrigny.

L'ancien bâtiment servira de vestiaire-dortoir et toilettes et sera accolé au nouveau à l'arrière de l'école. « Les travaux commenceront normalement en octobre ou novembre », ajoute le maire.

Par ailleurs, le mur d'escalade situé sur le site naturel de Veneuze, géré par la communauté de commune Entre Saône et Grosne, est déjà opérationnel pour les sportifs

confirmés. « Cinq nouvelles voies seront ajoutées pour les débutants à la mi-juillet », explique Nicolas Fournier, adjoint et membre de la communauté de communes.

De nouveaux panneaux bientôt installés

Après des travaux de sécurisation, de balisage ainsi qu'une rénovation de la structure, des panneaux de signalisation et un pupitre représenteront les différents parcours seront installés prochainement. « L'année prochaine, les centres de loisirs et écoles pourront y accéder sans problème », affirme Nicolas Fournier.

Stéphane COLAS (CLP)

Réouverture de la boulangerie

En ce qui concerne la réouverture de la boulangerie, cela ne saurait tarder. « Nous avons trouvé un jeune boulanger qui a de l'expérience et qui a le site de rentrer dans ces nouveaux locaux », affirme Jean-Paul Guerriaud. La mairie a demandé à être propriétaire du fonds de commerce et attend l'ordonnance du jugement pour pouvoir agir.

Cette boulangerie-épicerie rouvrira d'ici la fin de l'année.

CORMATIN Urbanisme

Atelier paysager dans les rues du village



Au départ de la balade dans les rues du bourg. Photo JSI/Thérèse ROBERJOT

Le 25 juin, de nombreux élus, public associé et associations locales agréées étaient présents dans la commune de Cormatin pour participer à un atelier paysager. Cet événement avait en vue de définir le projet d'aménagement et de développement durable du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) Entre Saône et Grosne.

Cette journée de rencontre et de débat a permis à chacun de prendre conscience de la nécessité de ce document. En effet, il permet la compatibilité des espaces aux activités agricoles et forestières avec les espaces réservés à l'habitat et la protection des sites naturels. De plus, il permet de définir des orientations paysagères et patrimoniales, à l'échelle des villages et de l'intercommunalité.

La journée s'est déroulée en deux temps : la matinée a été consacrée à une balade urbaine dans les rues du bourg, pour permettre aux participants d'imprimer et de comprendre les enjeux d'aménagement du village. Le second a porté sur des échanges d'idées autour d'une carte. Cette dernière a défini des orientations et des pistes d'action à la fois sur les grands paysages de l'intercommunalité et les sites aménagés ou itinérants touristiques. Le cadre de vie et les espaces habités ont également été évoqués.

L'environnement au centre des discussions

L'après-midi était consacré à un atelier environnement. Son but était de discuter de la protection et de la préservation des milieux à la fois naturels, agricoles et forestiers, en lien avec le projet d'urbanisation. La transition énergétique, les ressources en eau et alimentation ont aussi été abordées. Deux autres ateliers ont eu lieu mardi à Sennecey-le-Grand. Le premier dans la matinée était dédié sur l'habitat, le second dans l'après-midi a porté sur l'économie.

Thérèse ROBERJOT (CLP)



ÉLÉMENTS CLÉS DU DIAGNOSTIC

<p>MOBILITÉ Proximité de Chalon-sur-Saône, Tournus, Maçon et Clary Une offre équilibrée de services et de commerces Une forte dépendance à la voiture individuelle Des mobilités douces à activer à renforcer (voies vertes et bleues, halte ferroviaire, chemin de randonnée, piste cyclable).</p>	<p>CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT Un cadre de vie de qualité à préserver (patrimoine et paysage) Une mosaïque de paysages Des milieux naturels exceptionnels</p>
<p>AGRICULTURE ET FORÊTS Une filière agricole en reconversion qui doit s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs (environnement, santé, qualité) et aux opportunités de valorisation économique des producteurs (circuits courts, IGC, biovalorisation).</p>	<p>HABITAT Hausse de la population Hausse de la croissance démographique Des besoins de diversification de l'offre en logements Des besoins de reconquête de la vocation</p>
<p>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Une économie pluriactrice Une économie fortement pluriactrice (construction, administration, commerces, services) Des enjeux de mise en valeur des ressources locales et du cadre de vie (tourisme) Des enjeux de maintien des commerces de proximité</p>	

LES GRANDES ÉTAPES DU PLUI



D'ici 2 ans, le PLUI, document d'urbanisme unique, remplacera les 7 PLU et les 11 cartes communales existants (5 communes au RNU).

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD) :

une deuxième étape stratégique

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables présente la vision stratégique des élus des 23 communes pour le développement du territoire. À partir de ces grandes orientations politiques, seront déterminées les futures règles d'aménagement et d'organisation de l'espace dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Cette étape prendra en compte les échelles régionales, communautaires et communales.

Il tiendra compte des spécificités des communes, notamment paysagères, architecturales, patrimoniales et environnementales.

UNE DÉMARCHÉ CONCERTÉE

- Des réunions publiques seront organisées notamment pour vous présenter le PADD.
- Des registres de concertation sont mis à votre disposition dans chaque mairie des communes membres (aux horaires d'ouverture habituels) pour recueillir vos avis, vos suggestions.
- Des articles seront publiés dans la presse locale, des informations seront diffusées sur le site internet de la Communauté de Communes ainsi que dans le bulletin communautaire.

3 GRANDES AMBITIONS

À l'horizon 2032, le PADD définit 3 ambitions visant à renforcer l'attractivité et l'identité du territoire :

- Faire du cadre de vie rural, paysager et naturel, un socle de développement
- Maintenir l'attractivité du territoire et créer des complémentarités entre les villages et les bourgs
- Favoriser un développement raisonné et durable et amorcer la transition écologique

Accueillir 990 habitants
Créer 715 logements

Des infos complémentaires ?
juridique@cc-saonegrosne.fr



L'atelier thématique sur le paysage relaté par la presse.

Document synthétique concernant le PADD diffusé dans le bulletin de la communauté de communes.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

INFOS TRAVAUX VOIRIE

Nous vous informons que les travaux d'aménagement de la route de la Ferté démarreront à compter du 25 octobre pour un durée d'1 mois maximum, en fonction de la météo.

Déchets verts !

Il est strictement interdit d'entreposer tout déchet dans la forêt communale, y compris les déchets verts issus de la tonte, taille des haies et d'arbres. Ceux-ci doivent également être portés en déchetterie. MERCI !

AFFOUAGE (COUPES 1 ET 2 VERS LE PONT BLANC)

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **AVANT LE 31 OCTOBRE**

HOUPIERS FRENES ET CHENES sont également disponibles coupes 9, 10, 27 et 28. (5 € le stère)

Inscription et renseignement :
Magali MULLER 06 19 84 11 26

RAPPEL !

Les infos de la commune en temps réel

Pour ne rien manquer :

- Vie de la commune
- Alerte inondation
- Voirie ...

Téléchargez l'application **AlerteMairie** 100 % gratuite et abonnez-vous à **MAIRIE LALHEUE**

Paris de publicité via réseau social de téléphone

Réunion publique PLUI

Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), une réunion publique sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) se tiendra le **28 octobre 2021 à 19h30 à la salle des fêtes « Maison pour Tous » - Place de la Palette à Sennecey-le-Grand.**

Le PADD est une des pièces constitutives du PLUI. C'est un élément central qui guide les choix pour la conception de la partie réglementaire avant arrêté du projet.

Il se décline suivant les 3 grandes ambitions définies pour demain à l'échelle de l'intercommunalité visant à renforcer l'attractivité et l'identité du territoire :

1. Faire du cadre de vie rural, paysager et naturel, un socle de développement
2. Maintenir l'attractivité du territoire et créer des complémentarités entre les villages et les bourgs
3. Favoriser un développement raisonné et durable et amorcer la transition écologique

NB : Le pass sanitaire n'est pas requis, mais le port du masque est obligatoire.

Infos et contact : Communauté de Communes Entre Saône et Grosne
0385449192 / administratif@cc-saonegrosne.fr
www.cc-entresaoneetgrosne.fr

TROUVAILLES
 Lunettes de vue retrouvées vers le moulin
 Couvrir selle de vélo vers l'école du quart rameau

Annonces réunions publiques Lalheue

PLUi – Entre Saône et Grosne – Bilan de la concertation

Publié le 15/10/2021



Réunion publique PLUI
 Dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI), une réunion publique sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) se tiendra le 28 octobre 2021 à 19h30 à Sennecey-le-Grand.
 Le PADD est une des pièces constitutives du PLUI. C'est un élément central qui guide les choix pour la conception de la partie réglementaire avant arrêté du projet.
 Il se décline suivant les 3 grandes ambitions définies pour demain à l'échelle de l'intercommunalité visant à renforcer l'attractivité et l'identité du territoire :

1. Faire du cadre de vie rural, paysager et naturel, un socle de développement
2. Maintenir l'attractivité du territoire et créer des complémentarités entre les villages et les bourgs
3. Favoriser un développement raisonné et durable et amorcer la transition écologique

Date et lieu
 jeu. 28 oct. 2021 21:30
 13 Route de la Chapelle, 71240 Lalheue, France

Publié le 14/09/2021



Réunion publique
 La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne vous convie le **martedì 28 septembre 2021 à 19h00**
 Salle des fêtes « Maison pour Tous » - Place de la Palette à Sennecey-le-Grand à une présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) par les bureaux d'étude en charge de son élaboration.
 Infos et contact : Communauté de Communes Entre Saône et Grosne – 30 Rue des Mûriers – 71240 SENNECEY-LE-GRAND
 Tel : 03.85.44.91.92 eMail : administratif@cc-saonegrosne.fr
 Site internet de la Communauté de Communes : www.cc-entresaoneetgrosne.fr

Date et lieu
 mar. 28 sept. 2021 21:00
 13 Route de la Chapelle, 71240 Lalheue, France

2.4. OAP ET REGLEMENT

Sur la page suivante se trouve un récapitulatif de l'ensemble des réunions tenues en phase Règlement avec les différentes instances et les sujets traités dans le cadre de chacune d'entre elles.

Phase 3 Règlement OAP	1 Comité de suivi règlement	16/09/2020	Présentation de la structure du règlement	Monsieur Bontemps, vice-Président en charge de l'aménagement de l'espace et de l'urbanisme de la communauté de communes Entre Saône et Grosne, la DDT 71, Madame Guibert de l'UDAP 71, la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire, le Syndicat Mixte du Châlonnais, Madame Vinceroit du Grand Châlon.
	1ère série de rencontres communales (23 communes) V1	21 - 5 -16 juin 2020 10 - 15 -24 sept 2020	Présentation du plan de zonage + potentiel foncier et projet PADD	
	2nde série de rencontre communales (23 communes) V2	17 et 19 nov 2020 14 déc 2020	Présentation du plan de zonage + potentiel foncier modifiés suites aux remarques des élus	
	1 Comité de pilotage	13/10/2020	Point d'étape sur le règlement et ses évolutions / Les grandes ambitions du PADD / Point sur les projets communaux et les plans de zonage / Quels ajustements du PADD	Mesdames, Messieurs les Maires, les membres du Comité de pilotage du PLUi de la communauté de communes Entre Saône et Grosne.
	3eme série de rencontre communales (23 communes) V3	27 mai 2021 3 juin 2021	Présentation du plan de zonage + potentiel foncier modifiés suites aux remarques des élus et des OAP	
	> Envoi intermédiaire des plans de zonages, des OAP et des planches de potentiel foncier, du règlement et des fiches patrimoine	été 2021		
	4 ème série (V4) avec 11 communes : Jugy, Etrigny, Mancey, Beaumont-sur-Grosne, Boyer, Sennecey-le-Grand, La Chapelle-de-Bragny, Carmatin, Laives, Savigny sur Grosne, Curtil sous Burnand	28/09/2021	Présentation du plan de zonage + potentiel foncier et des OAP modifiés suites aux remarques des élus	
	5eme série (V5) avec 4 communes : Saint Ambreuil-Nanton-Mancey-Sennecey-le-Grand	28/10/2021	Présentation du plan de zonage + potentiel foncier et des OAP modifiés suites aux remarques des élus	
	> Echanges intermédiaires par téléphone (de manière ponctuelle) ou en visio	DGS Sennecey le 30 avril 2021 Nanton le 24 novembre 2021	Précision de la démarche, des secteurs d'OAP et du potentiel foncier	
		29 juin 2021(journée) 30 juin 2021 (journée)	Lecture partagée du règlement écrit	Les membres du Comité de Pilotage du PLUi, les membres des groupes de travail thématiques et par secteur géographique, les référents PLUi de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, la Sous-Préfecture de Saône-et-Loire, la DDT 71, le Paysagiste et Architecte Conseil DDT 71, la DREAL, la DRAC, l'UDAP 71, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de Saône-et-Loire, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, le CRPF, l'INAO, la CCI de Saône-et-Loire, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, le Syndicat Mixte du Châlonnais, le Grand Chalon, les associations mentionnées à l'article L132-12 du CU ayant demandé à être consultées, les EPCI limitrophes, M. DURANEL Natura 2000 Communauté de Communes Clunisois, le Pays d'art et d'Histoire
	4 Comité de suivi technique (élus + PPA : DDT-SDIS-Chambre d'agriculture-service instructeur -CAUE)	15/12/2021 (COTECH le matin et réunion PPA l'après midi)	Point d'étape sur le dossier avant arrêt (avec PPA)	Les membres du Comité de Pilotage du PLUi, les membres des groupes de travail thématiques et par secteur géographique, les référents PLUi de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne, la Sous-Préfecture de Saône-et-Loire, la DDT 71, le Paysagiste et Architecte Conseil DDT 71, la DREAL, la DRAC, l'UDAP 71, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de Saône-et-Loire, la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, le CRPF, l'INAO, la CCI de Saône-et-Loire, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Saône-et-Loire, le Syndicat Mixte du Châlonnais, le Grand Chalon, les associations mentionnées à l'article L132-12 du CU ayant demandé à être consultées, les EPCI limitrophes, M. DURANEL Natura 2000 Communauté de Communes Clunisois, le Pays d'art et d'Histoire
	1 Comité de pilotage	10/01/2022	Point d'étape sur le dossier avant lancement de la phase de justification et l'arrêt du dossier	Mesdames, Messieurs les Maires, les membres du Comité de pilotage du PLUi de la communauté de communes Entre Saône et Grosne.
	1 Comité de pilotage	30/06/2022	L'avancement du PLUi / Le rapport de justification / La justification du projet et évaluation environnementale / L'abrogation des cartes communales / Démarches administratives et réglementaires (actualités)	Mesdames, Messieurs les Maires, les membres du Comité de pilotage du PLUi de la communauté de communes Entre Saône et Grosne.
3 Réunions publiques	10/01/2022, 27/01/2022 et 15/02/2022	Présentation de la structure du règlement aux communes		

Vendredi 7 janvier 2022



B

■ BUXY

Messe
Dimanche 9 janvier à 10h30. Eglise de Buxy (Eglise Saint Germain). Place de l'église, Maison Paroissiale - 8 Rue Haute de la Gare.

C

■ CHAGNY

"Des maris de bonne foi"
Dans le cadre du Festival de théâtre amateur de Chagny. "Des maris de bonne foi" montage de deux courtes pièces d'Eugène Labiche par la troupe Les Fricheux Brionnais de Marciqny.

Vendredi 7 janvier à 20h30. Théâtre des Copiaus. Rue Louis Gourat, 7. 4 € à 6 € pour les demandeurs d'emploi et les jeunes (de 18 ans) et gratuit pour les enfants (de 8 ans). Service Culturel - Mairie de Chagny Tél. 03.85.87.25.95.

21ème Festival de Théâtre Amateur

Grand rendez-vous de l'hiver depuis plus de 20 ans, le Festival accueille chaque année huit troupes de théâtre amateur de Bourgogne ou de alentours pour vous offrir un moment de détente et de convivialité.

Vendredi 7 janvier à 20h30, vendredi 14 janvier à 20h30, vendredi 21 janvier à 20h30, dimanche 23 janvier à 16h, vendredi 29 janvier à 20h30, Théâtre des Copiaus. Rue Louis Gourat, 7. 4 € à 6 € pour les demandeurs d'emploi et gratuit pour les jeunes. Office de tourisme de Chagny Tél. 03.85.87.25.95.

Vestiaire solidaire

Vêtements tout âge, chaussures, jouets, bibelots, articles divers... Articles neufs ou d'occasions (en bon état), contre une participation très modique.

Samedi 8 janvier de 9h à midi. Nouveau local avenue Général de Gaulle. Rue Général de Gaulle. Derrière l'Eglise de Saint Secours Populaire Français Tél. 06.34.11.38.50.

Messe

Dimanche 9 janvier à 11h. Eglise CHAGNY (SAINT MARTIN). Maison Paroissiale - 12 rue des Halles.

"Nos pères amis"

Dans le cadre du Festival de théâtre amateur de Chagny. "Nos pères amis" de Jean-Pierre Martinez par la troupe Théâtre de l'échange de Mesvres.

Vendredi 14 janvier à 20h30, Théâtre des Copiaus. Rue Louis Gourat, 7. 4 € à 6 € pour les demandeurs d'emploi et les jeunes (de 18 ans) et gratuit pour les enfants (de 8 ans).

PRATIQUE

NOTRE JOURNAL

■ CHALON-SUR-SAÛNE
Rédaction : 03.85.90.68.96
js@redacchalon@jssl.fr
Publicité : 03.85.90.68.00
A b o n n e m e n t s : 0800.003.320

■ TOURNUS

Rédaction : Florent Muller, 03.85.35.52.05, 07.84.45.50.05
florent.muller@lejsl.fr
46, rue de la République
Publicité : Aurélie Sarasin 07.85.39.40.18, 03.85.39.99.07

A RETENIR

Marché textile et bazar, place de Beaune et place Général de Gaulle, toute la journée.
Marché alimentaire rue aux Fèvres et place St Vincent : de 9 h à 12 h 30.

Espace Nautique : 10h-20h. La pomme verte : lieu d'accueil parents-enfants 03.85.48.46.42, 12 rue Docteur Mauchamp, 9 h-12h
Bibliothèque Municipale : pour plus d'informations : http://www.dm-chalon.fr/

Bibliothèque adulte : 13h30-18 h30, 03.85.90.51.55
Bibliothèque jeunesse : 16 h 06,72.91.46.77
Aldes, 20 rue d'Autun, 8-12 h et 13-17 h.

PERMANENCES

■ CHALON-SUR-SAÛNE
Alcools Anonymes : 03.85.93.60.00.
Alcool Assistance : 03.85.93.60.00.
Addictions alcool Vie Libre : 06.72.91.46.77

Aldes, 20 rue d'Autun, 8-12 h et 13-17 h.

Chalon et celles d'Orléans.

Dimanche 9 janvier à 10h30 à 11h. Stade Léon Lagrange. 7 route de Damigny, 8 h. Rugby Tanga Chalonnais Tél. 03.85.94.10.79.

Masterclass guitare avec Fabrice Dutour

Yannick Ferrebœuf - Guitari'n Co et LaPéniche vous proposent une masterclass pour cette rentrée 2022, avec Fabrice Dutour. Infos et inscriptions à yannick.ferrebœuf@lapeniche.net ou au 06.70.29.39.35

Dimanche 9 janvier de 9h30 à 12h30, de 13h30 à 16h30. LaPéniche - 52 quai Saint-Cosme. 25 € C. Tél. 03.85.94.05.78.

Messe

Dimanche 9 janvier à 9h30. Saint Cosme. Eglise : Place de l'abbé Moreau.

Messe

Dimanche 9 janvier à 18h. Cathédrale Saint-Vincent. Cathédrale : Place Saint-Vincent.

Messe

Dimanche 9 janvier à 18h. Cathédrale Saint-Vincent. Cathédrale : Place Saint-Vincent.

Messe

Dimanche 9 janvier à 18h. Cathédrale Saint-Vincent. Cathédrale : Place Saint-Vincent.

fermée, 03.85.97.01.79.

Bibliobus 15h45 - 18h : Plateau St Jean (devant la maison de quartier, rue E. Varèse).
Vendredi 11 février de 8h à 12 h. 06.08.75.69.29.

■ TOURNUS

Pharmacie de garde : De 19 à 9 h : Magnin à Sennecey-Grand, 03.85.44.83.98.
Services techniques : 03.85.27.03.70.

Office de tourisme : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. 03.85.85.27.00.20
ot-contact@tourngois.fr
Hôpital de Belayn : 03.85.27.47.67.

Bibliothèque : 03.85.51.06.41
CADT : chalet du Pas-Fléury, Scribble à 14 h, Musée du vélo : RN6 Sud-Le Pas-Fléury.

PERMANENCES

■ CHALON-SUR-SAÛNE
Alcools Anonymes : 03.85.93.60.00.
Alcool Assistance : 03.85.93.60.00.
Addictions alcool Vie Libre : 06.72.91.46.77

Aldes, 20 rue d'Autun, 8-12 h et 13-17 h.

de cartes organisé par l'Eveil Cécileots le samedi 8 janvier est annulé.

■ CORMATIN

Messe
Dimanche 9 janvier à 10h30. Eglise. Maison Paroissiale - 71460 Aimeugny.

■ FONTAINES

Film de Martin Bourboulon avec Romain Duris, Emma McCleary, Pierre Deladonchamps (11h49).

Mardi 11 janvier à 20h30. Salle Saint-Hilaire. 4,50 €, 2,50 € pour les enfants (L de 12 ans). Foyer rural de Fontaines Tél. 03.85.91.44.14.

■ G

■ GERGY
Vente de licences Pétanque 2022

Vente de licences de pétanque

30.01.2022 - 30.01.2022

■ UNAFAM (Familles de malades psychiques) :

07.83.19.49.85.
SPA : 03.85.87.90.01.
www.spa71.fr.
Vendredi 11 février de garde : 03.85.87.71.00.

■ CRÉMATORIUM ANIMALIER

SOCREPAK : 03.85.41.21.77.
Emmaüs, 10 avenue Salvador Allende, 03.85.41.29.29 : du lundi au vendredi de 8 à 12 h et 14 à 17 h.

Association d'Aide et de Soins à Domicile, Médic Centre, 3 rue du Capitaine Drillein, 03.85.90.05.20 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h.

Association Chalonnaise Aide et Intervention à Domicile, 30, rue de Thiaré, 03.85.48.26.62 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Centre de Planification, Centre hospitalier 4, rue Ca pitaine Drillein, 03.85.48.25.44 : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

Secours Populaire, 5 rue Julien Leneveu, 71380 Les C h a p e a n s.
06.75.59.04.69.

Addictions alcool Vie Libre : 06.72.91.46.77
Aldes, 20 rue d'Autun, 8-12 h et 13-17 h.

Messe

Dimanche 9 janvier à 10h30. Maison paroissiale l'Assomption (Eglise de Ouroux). Maison Paroissiale - 4 Place de l'Eglise.

■ S

■ SAINT-BOIL

Randonnées des gaufres
Randonnée traditionnelle sur la Côte Chalonnaise. En fonction de la météo le trajet et la durée seront adaptés. Petit circuit pour les familles avec enfants. Moment de convivialité en respectant les consignes sanitaires.

Dimanche 9 janvier à 13h15. Salle des fêtes. Place de la salle des fêtes. Gratuit. Loisir information culture Tél. 03.85.44.06.40.

■ SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

Assemblée Générale Comité des Fêtes
Assemblée Générale Ordinaire
Ordre du jour, bilan 2020-2021, 2021-2022, bilan de la

■ T

■ TOURNUS

Assemblée Générale Ordinaire
Ordre du jour, bilan 2020-2021, 2021-2022, bilan de la

se. Maison Paroissiale - 29 Grande Rue.

■ SAINT-MARTIN-EN-BRESSE

Inscriptions à l'école maternelle
Les inscriptions à l'école maternelle de Saint-Martin pour les enfants nés en 2019 ont lieu les vendredis 28/01, 4/02 et 11/02. Se munir du livret de famille, du carnet de santé, du certificat d'autorisation délivré par la mairie et une lettre signée par les 2 parents demandant l'inscription.

Vendredi 14 janvier de 8h30 à 11h45, de 13h à 16h, vendredi 4 février de 8h30 à 11h45, de 13h à 16h, vendredi 11 février de 8h30 à 11h45, de 13h à 16h. Ecole maternelle. Patrick Herrier Tél. 03.85.47.71.12.

■ SAINT-RÉMY

Messe
Samedi 8 janvier à 18h30. Sainte Thérèse. Maison Paroissiale - 17 rue d'Oitwellier.

Présentation plaquette d'activités de l'Espace Simone Veil
Le lundi 10 janvier, venez découvrir les activités de l'Espace Simone Veil de janvier à juin ! La présentation se déroulera à 10h30 à l'Espace Georges Brassens. Attention à l'application des gestes barrières, port du masque obligatoire.

Lundi 10 janvier à 10h30. Espace Brassens. Place Jean Jaures. Mairie de Saint-Rémy Tél. 03.85.42.54.54.

■ SENNECEY-LE-GRAND

Messe
Samedi 8 janvier à 17h. Oratoire de la Maison paroissiale. Place de l'Eglise.

■ S

■ SAINT-BOIL

Randonnées des gaufres
Randonnée traditionnelle sur la Côte Chalonnaise. En fonction de la météo le trajet et la durée seront adaptés. Petit circuit pour les familles avec enfants. Moment de convivialité en respectant les consignes sanitaires.

Dimanche 9 janvier à 13h15. Salle des fêtes. Place de la salle des fêtes. Gratuit. Loisir information culture Tél. 03.85.44.06.40.

■ SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL

Assemblée Générale Comité des Fêtes
Assemblée Générale Ordinaire
Ordre du jour, bilan 2020-2021, 2021-2022, bilan de la

■ T

■ TOURNUS

Assemblée Générale Ordinaire
Ordre du jour, bilan 2020-2021, 2021-2022, bilan de la

Mercredi 5 janvier 2022



B

■ BONNAY

"Si on chantait!"

Film de Fabrice Maruca avec Jérémie Lopez, Alice Pajot, Clément Cornillac, Artus. Une comédie française, familiale, joyeuse et musicale.

Vendredi 14 janvier à 20h30. Salle d'animation rurale. Rue du Président. 4,50 €, 2,50 € pour les enfants (L de 12 ans). Foyer rural de Bonnay Tél. 06.85.58.94.68.

■ BUXY

Messe
Dimanche 9 janvier à 10h30. Eglise CHAGNY (Eglise Saint Germain). Place de l'église, Maison Paroissiale - 8 Rue Haute de la Gare.

C

■ CHAGNY

Messe
Dimanche 9 janvier à 11h. Eglise CHAGNY (SAINT MARTIN). Maison Paroissiale - 12 rue des Halles.

Collecte de Sang à Chagny
La 1ère collecte de Sang de l'année 2022 est organisée par l'Amicale des Donneurs de Sang de Chagny jeudi 20 janvier de 8 h30 à 13 h (Maison du Peuple). Pour cette nouvelle année que plus beau Cadeau nous faisons que Donner notre Sang cela prend peu de temps mais permet de sauver des vies.

Jeudi 20 janvier de 8h30 à 13h. Maison du Peuple. 4 place Marcel Chénollat. Face à la Poste Gratuit. Amicale des donneurs de sang de la région de Chagny Tél. 06.31.20.57.56.

■ CHALON-SUR-SAÛNE

Solrée bridge
Vous pourrez jouer et apprendre. Tous les mercredis. Mercredi 9 janvier mercredi 12 janvier mercredi 19 janvier mercredi 26 janvier. Club. Espace Jean Zay. 4 rue Jules Ferry.

Club des Chiffres et des Lettres
Dès janvier 2022, le Club propose deux rencontres jeux, Les mercredis de 14 à 17h (sauf fêtes) salle 2.08 au 2e étage. Les jeudis de 19 à 22h (sauf fêtes) et exceptionnellement fermé 20 janvier) salle 3.09 au 3e étage (ascenseur à disposition). Parking gratuit. Informations au 06.87.85.70.42.

Les mercredis de 14h à 17h et les jeudis de 19h à 22h. A partir du mercredi 5 janvier Maison des Associations - Espace Jean Zay. 4 rue Jules Ferry à Chalon. Club des Chiffres et des Lettres Tél. 06.87.85.70.42.

"Mes frères et moi"
Projet proposé par La Bobine. Film de Yohan Manca (France, 11h48). Jeudi 6 janvier à 16h, à 18h30, à 21h. Cinéma Mégaratone 1 rue René Cassin. 10 € - 5,20 € pour les moins de 12 ans.

■ TOURNUS

Assemblée Générale Ordinaire
Ordre du jour, bilan 2020-2021, 2021-2022, bilan de la

PRATIQUE

NOTRE JOURNAL

■ CHALON-SUR-SAÛNE
Rédaction : 03.85.90.68.96
js@redacchalon@jssl.fr
Publicité : 03.85.90.68.00
A b o n n e m e n t s : 0800.003.320

■ TOURNUS

Rédaction : Florent Muller : 03.85.35.52.05, 07.84.45.50.05
florent.muller@lejsl.fr
46, rue de la République
Publicité : Aurélie Sarasin 07.85.39.40.18, 03.85.39.99.07

A RETENIR

■ CHALON-SUR-SAÛNE
Marché alimentaire Place de l'Hôtel de Ville : de 9 h à 14 h 30.
Marché mixte au Prés Saint-Jean : de 8 h à 12 h
Espace Nautique : 10h-20h

La pomme verte : lieu d'accueil parents-enfants 03.85.48.46.42, 12 rue Docteur Mauchamp, 9 h-12 h
Bibliothèque adulte : 10 h - 18 h30, 03.85.90.52.50
Bibliothèque Prés Saint-Jean : 10 h - 12 h et 13 h - 17 h30, 03.85.97.01.79.

PERMANENCES

■ CHALON-SUR-SAÛNE
Alcools Anonymes : 03.85.93.60.00.
Alcool Assistance : 03.85.93.60.00.
Additions alcool Vie Libre : 06.72.91.46.77

Aldes, 20 rue d'Autun, 8-12 h et 13-17 h.

de cartes organisé par l'Eveil Cécileots le samedi 8 janvier est annulé.

■ CORMATIN

Messe
Dimanche 9 janvier à 10h30. Eglise. Maison Paroissiale - 71460 Aimeugny.

■ FONTAINES

Film de Martin Bourboulon avec Romain Duris, Emma McCleary, Pierre Deladonchamps (11h49).

Mardi 11 janvier à 20h30. Salle Saint-Hilaire. 4,50 €, 2,50 € pour les enfants (L de 12 ans). Foyer rural de Fontaines Tél. 03.85.91.44.14.

■ G

■ GERGY

Vente de licences de pétanque le dimanche 9 janvier 2022 de 10 h à 12 h, salle Delorme à GERGY.
Dimanche 9 janvier de 10h à midi. Salle Delorme. PÉTANQUE DE GERGY Tél. 06.28.53.14.73.

■ LESSARD-LE-NATIONAL

Amicale pétanque
Une permanence sera organisée les dimanche 19 décembre et 9 janvier de 10 heures à midi, salle Curatme, pour la vente de licences et cartes de membre pour l'année 2022 (se munir d'un certificat médical). Port du masque et pass sanitaire obligatoire.
Dimanche 9 janvier de 10h à midi. Salle Curatme.

GALETTE DES ANCIENS

Comité de quartier des Prés d'Autun. Film de Yohan Manca (France, 11h48). Jeudi 6 janvier à 16h, à 18h30, à 21h. Cinéma Mégaratone 1 rue René Cassin. 10 € - 5,20 € pour les moins de 12 ans.

Bibliobus : 06.72.91.46.77.

Aldes, 20 rue d'Autun, 8-12 h et 13-17 h.
UNAFAM (Familles de malades psychiques) : 07.83.19.49.85.
SPA : 03.85.87.90.01.
www.spa71.fr.

■ TOURNUS

Pharmacie de garde : De 19 à 9 h : Magnin à Sennecey-Grand, 03.85.44.83.98.
Services techniques : 03.85.27.03.70.

Office de tourisme : de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. 03.85.85.27.00.20
ot-contact@tourngois.fr
Hôpital de Belayn : 03.85.27.47.67.

Bibliothèque : 03.85.51.06.41
CADT : chalet du Pas-Fléury, Scribble à 14 h, Musée du vélo : RN6 Sud-Le Pas-Fléury.

PERMANENCES

■ CHALON-SUR-SAÛNE
Alcools Anonymes : 03.85.93.60.00.
Alcool Assistance : 03.85.93.60.00.
Additions alcool Vie Libre : 06.72.91.46.77

Aldes, 20 rue d'Autun, 8-12 h et 13-17 h.

de cartes organisé par l'Eveil Cécileots le samedi 8 janvier est annulé.

■ CORMATIN

Messe
Dimanche 9 janvier à 10h30. Eglise. Maison Paroissiale - 71460 Aimeugny.

■ FONTAINES

Film de Martin Bourboulon avec Romain Duris, Emma McCleary, Pierre Deladonchamps (11h49).

Mardi 11 janvier à 20h30. Salle Saint-Hilaire. 4,50 €, 2,50 € pour les enfants (L de 12 ans). Foyer rural de Fontaines Tél. 03.85.91.44.14.

■ G

■ GERGY

Vente de licences de pétanque le dimanche 9 janvier 2022 de 10 h à 12 h, salle Delorme à GERGY.
Dimanche 9 janvier de 10h à midi. Salle Delorme. PÉTANQUE DE GERGY Tél. 06.28.53.14.73.

■ LESSARD-LE-NATIONAL

Amicale pétanque
Une permanence sera organisée les dimanche 19 décembre et 9 janvier de 10 heures à midi, salle Curatme, pour la vente de licences et cartes de membre pour l'année 2022 (se munir d'un certificat médical). Port du masque et pass sanitaire obligatoire.
Dimanche 9 janvier de 10h à midi. Salle Curatme.

GALETTE DES ANCIENS

Comité de quartier des Prés d'Autun. Film de Yohan Manca (France, 11h48). Jeudi 6 janvier à 16h, à 18h30, à 21h. Cinéma Mégaratone 1 rue René Cassin. 10 € - 5,20 € pour les moins de 12 ans.

■ TOURNUS

Assemblée Générale Ordinaire
Ordre du jour, bilan 2020-2021, 2021-2022, bilan de la

■ TOURNUS

Assemblée Générale Ordinaire
Ordre du jour, bilan 2020-2021, 2021-2022, bilan de la

Le coup de cœur des Zik' Café

Melissol s'est invitée à la veille avant d'oser en parler : écrire, c'est une manière de redresser la tête. En concert, je suis un vrai fauve, dit-elle. Un fauve à la voix pétrifiante, organique, qui résonne dans les tripes et vous bouleverse.

Dimanche 16 janvier à 18h. Le Réservoir. 16 Rue Denis Papin. 4 €. Le Réservoir Tél. 03.85.42.46.24.

La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne élabore un PLU intercommunal



Réunion publique

Secteur 2 / 3 :

- Beaumont-sur-Grosne
- Bissy-sous-Uxelles
- Boyer
- Bresse-sur-Grosne
- Champagny-sous-Uxelles
- Chapaize
- La Chapelle-de-Bragny
- Cormatin
- Curtill-sous-Burnand
- Etrigny
- Gigny-sur-Saône
- Jugy
- Laives
- Lalheue
- Malay
- Mancey
- Montceaux-Ragny
- Nanton
- Saint-Ambreuil
- Saint-Cyr
- Savigny-sur-Grosne
- Sennecey-le-Grand
- Vers

Exprimez votre avis sur le PLUI

POPULATION
ENVIRONNEMENT
HABITAT TRANSPORTS
ECONOMIE
PAYSAGES

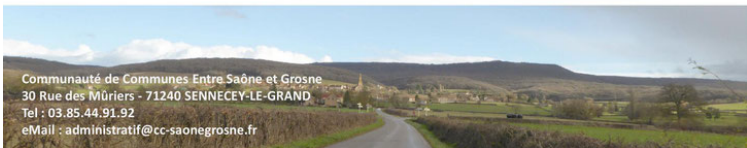
PRÉSENTATION DU VOLET RÉGLEMENTAIRE DU PLUI & ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

Le 27 janvier 2022 à 18h30
à la Salle polyvalente - Route de Chazart
71 240 SAINT-CYR

Où peut-on construire ? Quelles caractéristiques urbaines, architecturales, environnementales et paysagères attendues pour mon projet ? Comment je me raccorde aux réseaux ? ...

Venez découvrir le volet réglementaire du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : zonage, règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)... qui encadrera le développement du territoire et de votre commune dans les 12 prochaines années.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne



Communauté de Communes Entre Saône et Grosne
30 Rue des Mûriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND
Tel : 03.85.44.91.92
eMail : administratif@cc-saonegrosne.fr

Samedi 5 février 2022

ACTU TOURNUS ET RÉGION 13

ENTRE SAÔNE-ET-GROSNE

L'explosion des dépôts sauvages d'ordures inquiète les élus



Depuis l'annonce en fin d'année de la hausse de la redevance sur les déchets, les services de la Communauté de communes Entre Saône-et-Grosne sont débordés par le nombre grandissant de dépôts sauvages d'ordures ménagères. Une situation qui inquiète les élus.



Les dépôts sauvages d'ordures ménagères se multiplient sur le territoire de la Communauté de communes Entre Saône-et-Grosne. Photo JSL/Florent MULLER

« On assiste à une véritable explosion de dépôts sauvages d'ordures ménagères sur tout notre territoire », a déclaré Jean-Claude Bécouze, président de la Communauté de communes Entre Saône-et-Grosne, lors du conseil qui s'est déroulé jeudi soir. Les gens déposent leurs ordures ménagères sur les points d'appart volontaire destinés au

tri, mais pas seulement. Quelqu'un a déposé deux tonnes de gravats sur le site Natura 2000 du lac de Laives, sans compter les aires de la route départementale. C'est un véritable problème.

« La cause identifiée par les élus est le mécontentement de la population à la suite de l'annonce de la hausse de la redevance sur les déchets au 1^{er} janvier. » Nous comprenons cette colère car tout augmente. Les péages, l'électricité, le gaz... Mais à la différence des autres augmentations, celle-ci nous est directement reprochée alors que nous ne faisons que répercuter la hausse d'une taxe nationale, la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes). La véritable différence pour les habitants, c'est que nous sommes des élus à portée de baffes et qu'ils peuvent se déchaîner sur nous. »

« Pour les habitants, nous sommes des élus à portée de baffes. »
Jean-Claude Bécouze, président de la Communauté de communes Entre Saône-et-Grosne

L'employé de la com'com qui se fait insulter. « C'est un gars en or, d'une grande gentillesse. Mais depuis quelques semaines, il ne fait plus que ramasser les ordures ménagères, au détriment de ses autres missions, comme le nettoyage des bacs à ordures. En plus de cette tâche ingrate, il se fait insulter par les habitants, ce qui n'est pas acceptable. En quoi est-il responsable ? »

Enfin, l'élu souligne le coût de ces incivilités. « Que les habitants ne s'y trompent pas. Ramasser les dépôts sauvages a aussi un coût pour la collectivité, payé par leurs impôts. Selon nos estimations, ce serait près de 70 000 € par an. »

Florent MULLER

TOURNUS/GIGNY-SUR-SAÔNE

Un spectacle consacré à Gabriel Voisin, constructeur d'avions et d'automobiles

Gabriel Voisin, qui a passé de longues années entre Tournus, Le Villars et Ozenay, sera à l'honneur ce samedi à partir de 16 heures à La Palette. Des courts-métrages d'animation et une pièce de théâtre lui seront consacrés.

Si le nom de Gabriel Voisin est connu des Tournusiens, il n'est pas sûr qu'on le connaisse pour sa carrière, jalonnée de multiples inventions, tant dans l'aéronautique que plus tard dans le domaine automobile. Le spectacle conçu par Gaëlle About lui rend hommage à travers les rencontres que le vieil inventeur a eues dans les années soixante à un jeune photographe et journaliste de presse habitant alors Tournus, Philippe About, son propre père.

De nombreuses anecdotes

Approché d'abord pour une interview, Gabriel Voisin finit très vite Philippe About qui, au fil du temps, devient très proche de ce génial constructeur qui a, par exemple, conçu



Gabriel Voisin, le vieux constructeur, entouré des inventions qui ont fait sa gloire, mais oublié par la postérité. Illustration Leelo LARDEMER

Gaëlle About elle, se souvient d'avoir rendu visite à Gabriel Voisin à Ozenay, où il a fini sa vie. « J'étais très jeune mais j'en garde un souvenir

de faire de cette amitié entre deux hommes de générations différentes un sujet de théâtre. »

« Pour la com'com Mâconnais Tournugeois et Entre Saône et Grosne, il ne reste plus qu'une seule réunion à venir, celle de Cormatin le 15 février à 18 h 30 à la Maison communale Saint-Roch. »

MÂCONNIS TOURNUGEOIS ET ENTRE SAÔNE ET GROSNE
Des réunions publiques pour les plans locaux d'urbanisme

Les Communautés de communes Mâconnais Tournugeois et Entre Saône et Grosne ont lancé depuis quelques années l'élaboration des PLUI, les plans locaux d'urbanisme intercommunaux. Ces documents qui régissent l'occupation des sols, que ce soit les habitations, les entreprises, les zones vertes ou les espaces agricoles, vont fixer ces règles pour les 10 à 15 ans à venir. Dans la conception de ces documents, une étape importante consiste à sonder la population lors de réunions publiques.

Pour la Communauté de communes Entre Saône et Grosne, il ne reste plus qu'une seule réunion à venir, celle de Cormatin le 15 février à 18 h 30 à la Maison communale Saint-Roch.

Pour la com'com Mâconnais Tournugeois, trois réunions sont prévues : le mercredi 9 février, à la salle des fêtes de Viré, à 18 h 30 ; le mardi 22 février à la salle événementielle de Lugny, à 18 h 30 ; le mercredi 23 février au palais de

Parution JSL du 04 février 2022 - annonce réunion publique 15-02-2022

Maison des Séniors : Permanence gratuite du Relais Particulier Emploi

Une animatrice du Relais Particulier Emploi de Bourgogne-Franche-Comté accueille (toute personne ayant besoin d'informations et de conseils dans le domaine de l'emploi à domicile. Contact pour plus d'informations : blc@particulieremploi.fr ou 03.59.61.17.09. Merci de prendre rendez-vous.

Tous les lundis de 13h30 à 17h30. Maison des Séniors - 36 rue du général Leclerc.

Maison des Séniors
Tél. 03.85.93.85.20.

Annulation des Festives musicales

Merci de noter qu'en raison des contraintes sanitaires, les Festives Musicales initialement prévues le 6 février 2022 à 17 heures, salle Marcel Sembat sont annulées. Rendez-vous en février 2023.

Centre de Planification de Chalon

Le centre de planification, 4 rue Capitaine Drillien est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et 13h à 17h. Consultations contraception et entretiens de conseil conjugal sur rendez-vous. Tous les jours sauf le samedi et le dimanche de 9h à 12h30 et de 13h à 17h. Centre de Planification. 4 rue Capitaine Drillien.

Centre de Planification
Tél. 03.85.48.25.44.

La Sestina reprend ses activités et recrute des chanteurs

La chorale la Sestina reprend ses activités et recrute des chanteurs. Si vous aimez chanter en chorale, venez nous rejoindre. Il n'y a pas de niveau minimum demandé. Seule votre envie de chanter et votre bonne humeur sont requises ! Venez le mercredi entre 20 h et 22 h au studio 70,7 bis rue de Lyon.

Studio 70. Rue de Lyon.

"Dessins! etc."

Vous aurez le plaisir de découvrir des œuvres de : Guy Bédard, Christiane Bruley, Dominique Capelle, Colette Denizot, Antick Dumarchey, Jean-François Fontaine, Philippe Guerry, Anne Lanci, Marode, Marie-Jo Morey, Florent Prudent, Marie Odile Roger, Christine Serres, Sylvie et Nicole Tramaille.

Tous les jours sauf le mardi de 14h à 18h. Jusqu'au dimanche 13 février. Chapelle St. Camel. 16 rue de la Motte. Gratuit.

Report du spectacle de Laurie Peret

Le spectacle de Laurie Peret initialement prévu le 15-02-2022 est reporté au 15-02-2023.

anniversaire de la naissance de Pontus de Tyard, qui fut membre de la Pléiade, mais surtout, pour notre territoire, évêque de Chalon-sur-Saône, défendant une position mesurée et empreinte de tolérance pendant les guerres de religion.

Tous les jours sauf le lundi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermé le dimanche. Jusqu'au dimanche 29 mai. Espace Patrimoine. 24, quai des Messageries. Gratuit.

Mairie de Chalon-sur-Saône Service animation du patrimoine
Tél. 03.85.93.15.58.

Soirée bridge

Vous pourrez jouer et apprendre. Tous les mercredis.
Mercredi 2 février mercredi 9 février mercredi 16 février mercredi 23 février mercredi 30 mars mercredi 6 avril mercredi 13 avril mercredi 20 avril mercredi 27 avril Club. Espace Jean Zay. 4 rue Jules Ferry
Club de Bridge Chalonnais
Tél. 06.07.76.81.45.

Petit lotto convivial

Petit lotto convivial en 10 parties organisé par le Comité de quartiers Saint-Cosme Bellevue. Nombreux petits lots à découvrir. 5 € la carte, 8 € les 2. Masque et pass sanitaires exigés. Réservation nécessaire au 06.89.87.25.63. Début des jeux à 19h30.
Jeudi 3 février à 14h. Les Girandières. 21 avenue Victor Hugo. 5 €. Comité de Quartiers St Cosme Bellevue
Tél. 06.11.84.05.09.

"Olga"

Projection proposée par La Bobine. Film de Elie Grappe (Suisse/Ukraine, 2021, 1h25, VOST). Soirée en présence du réalisateur.
Jeudi 3 février à 19h30. Cinéma Mégarome. 1 rue René Cassin. 10 €, 5,20 € pour les adhérents.
La Bobine
Tél. 06.15.09.01.15.

"Ca Saône !"

Face au changement climatique, faisons résonner les enjeux du Val de Saône pour des engagements porteurs d'avenir ! Participez et contribuez en direct sur Ca-Saône.fr.
Jeudi 3 février de 9h à 17h. En ligne. Spectacle virtuel. Gratuit.
EPB Saône et Doubs
Tél. 06.58.16.43.60.
Date limite de réservation : 03 février 2022

"Butterfly" Cie S'Poart / Mickaël Le Mer

Danse hip-hop. Durée: 1h.
Vendredi 4 février à 20h. Espace des Arts. Scène nationale. 5 bis avenue Nizkophore Népeca. Grand espace 24 €. 18 € tarif réduit, 14 € tarif évéjépage, 10 € tarif exceptionnel et 7 € tarif check (-25).
Espace des arts. Scène nationale

Potter
Sorcières, sorciers, Moldues et Moldus du monde entier vous êtes invités à embarquer pour un voyage enchanté, au cours duquel nous vous proposerons des divertissements magiques et des jeux ensorcelés. Alors sortez vos baguettes, vos plus beaux habits de sorcier... Et que la magie commencent.
Samedi 5 février à 12h. Librairie La Mandragore. 3 rue des Tanneurs. Gratuit.

LIBRAIRIE LA MANDRAGORE

Tél. 03.85.48.74.27.
Date limite de réservation : 01 février 2022

Les Fatales Picards

Les Fatales Picards sont de retour avec "Espaces Menacés", un neuvième album et une tournée durant laquelle ils comptent bien défendre haut et fort cette trilogie qui leur va comme un gant : le rock, l'humour, et la chanson française.
Samedi 5 février à 20h. Salle Marcel Sembat. 1 place Mathias. 25 €. 22 € groupes / ca.
Anim'is Productions
Tél. 03.83.19.15.15.

L'Orchestre de Chambre Chalonais reçoit Mathilde Berthier, violoniste

Programme, sous la direction de Vincent Dumangin : Bach : concerto en la mineur pour violon et orchestre. Soliste: Mathilde Berthier. Tchaïkovsky : Élégie pour orchestre à cordes. Warlock : Capriol Suite.
Dimanche 6 février à 16h. Eglise Saint-Paul. 11 rue Winston Churchill. Participation libre.
Orchestre de Chambre Chalonnais
Tél. 03.85.94.76.21.

Réunion de la Société d'Horticulture

Tous les membres du conseil d'administration et du bureau de la société d'horticulture de Chalon et ses environs sont attendus le lundi 7 février à 18 heures afin d'assister à la réunion mensuelle, au local.
Lundi 7 février à 18h. Local rue du Lieutenant Rompion.

"Le grand symphonique" Holst / Haydn / Canteloube

Les fameuses Planètes de Gustav Holst jouent de contraste avec le choc de Mars apportant la guerre et le mysticisme intérieurement de Neptune. Avec Joseph Haydn, nous restons en Angleterre, mais changeons d'époque et de style.
Mardi 8 février à 20h. Jeudi 10 février à 20h. Auditorium du Conservatoire du Grand Chalon. 1 rue Olivier Messiaen. 11 €. 6 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants / scolaires. Conservatoire du Grand Chalon
Tél. 03.85.42.42.67.

"A l'origine fut la vitesse - le

France, 1h42).
Jeudi 10 février à 17h, 020h. Cinéma Mégarome. 1 rue René Cassin. 10 €, 5,20 € pour les adhérents.
La Bobine
Tél. 06.16.09.01.15.

Laurent Dehors Trio "Moutons"

Laurent Dehors : saxophones ténor & soprano, clarinettes Bb, basse et contrebasse, guitare électrique, guitare acoustique, banjo. Franck Vaillant : batterie, batterie électronique et percussions.
Vendredi 11 février à 21h. L'Arsaroi. 11 impasse de l'ancienne prison. 10 €. 8 € pour les demandeurs d'emploi et les étudiants / scolaires et 6 € pour les adhérents.
L'Arsaroi.
Tél. 07.49.39.21.99.

"CHÂTENOUY-LE-ROYAL"

Soirée jeux de société pour le plaisir de jouer tous ensemble.
Vendredi 4 février de 17h à 20h. Bibliothèque municipale. 4, av. Mozart. Gratuit.
Bibliothèque
Tél. 03.85.87.76.43.

"Et si on jouait ensemble"

Soirée jeux de société pour le plaisir de jouer tous ensemble.
Vendredi 4 février de 17h à 20h. Bibliothèque municipale. 4, av. Mozart. Gratuit.
Bibliothèque
Tél. 03.85.87.76.43.

"CHAUDENAY"

"Si on chantait!"
CinéMarey vous présente le film "Si on chantait!". Film Français de Fabrice Maruca avec Jérémie Lopez, Alice Pol, Artus. Durée : 1h35. Public : ado-adultes.
Lundi 7 février à 20h. Salle des fêtes. Rue du 11 novembre. 4,50 € - 2,50 € pour les enfants (-12 ans).
CinéMarey
Tél. 03.85.93.04.35.

"CORMATIN"

Assemblée générale de l'Amicale de Cormatin
Assemblée Générale. Ordre du jour : bilans moral et financier 2020/2021, élection du bureau, manifestations 2022, questions diverses. Les nouveaux membres sont les bienvenus. Pass sanitaire obligatoire.
Vendredi 4 février à 20h30. Salle Claude Beun. Place de l'École. Amicale de Cormatin
Tél. 06.74.19.01.61.

Réunion publique PLUi

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal par la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne. Présentation du volet réglementaire et programmatique du document d'urbanisme et recueil des avis.
Mardi 15 février de 18h30 à 20h30. Maison communale Saint-Roch. Rue Saint Roch.
Tél. 03.85.44.91.92.

cienne et Alain Camps, géobiologue à Cortevaix. Inscriptions et tarifs : 3 € par personne. Inscriptions au départ. Dimanche 13 février à 13h30. Place de l'église. 3 €. Voir en chemin
Tél. 06.27.31.08.60.

"NANTON"

10e Nuit du Cinéma
Cette année encore, l'Amicale des Nantonnais organise en lien avec le Ciné Villages, une dixième édition de "la Nuit du Cinéma" sur le thème "Paris samedi 5 février de 17h à 20h30. L'Aipage. La chaux du Dombief 20. Bresse Nouvelle
Tél. 06.29.36.03.54.

"SAINT-MARCEL"

Tous ensemble avec ASTI - concert reporté
Pour cause de crise sanitaire, le concert de gospel prévu le 12 février à l'église de Saint-Marcel est reporté au 2 avril. Tous les jours. Jusqu'au samedi 12 février. Eglise Saint-Marcel. 29 Grande Rue.
ASTI
Tél. 03.85.43.57.11.

Messe

Dimanche 6 février à 10h30. Eglise. Maison Paroissiale - 29 Grande Rue.
Messe de l'école en chalonnais
Tél. 03.85.94.76.72.

"SENNECEY-LE-GRAND"

Messe
Samedi 5 février à 17h. Oratoire de la Maison paroissiale. Place de l'église.
Messe
Dimanche 6 février à 10h30. Saint-Julien (église paroissiale). Maison Paroissiale - place de l'église.

"TOURNUS"

L'Orchestre de Chambre Chalonnais reçoit Mathilde Berthier, violoniste
Programme, sous la direction de Vincent Dumangin : Bach : concerto en la mineur pour violon et orchestre à cordes. Warlock : Capriol Suite.
Dimanche 6 février à 16h. Eglise Saint-Paul. 11 rue Winston Churchill. Participation libre.
Orchestre de Chambre Chalonnais
Tél. 03.85.94.76.21.

Réunion d'informations sur les ateliers "Bons Jours"

La Mutualité Française de Bourgogne Franche-Comté organise une réunion d'information sur les ateliers "Bons Jours" réservés aux personnes âgées.
Thérèse. Maison Paroissiale - 17 rue de l'Église.
Tél. 06.11.06.58.02.
Date limite de réservation : 11 février 2022

"SÉJOURS colonie de vacances"

Séjour de 6 jours à La Chaux du Dombief (Jura). Découverte neige, multi activités, enfants de 6-14 ans.
Tous les jours. À partir du dimanche 13 février jusqu'au vendredi 18 février. L'Aipage. La chaux du Dombief 20. Bresse Nouvelle
Tél. 06.29.36.03.54.

"NANTON"

10e Nuit du Cinéma
Cette année encore, l'Amicale des Nantonnais organise en lien avec le Ciné Villages, une dixième édition de "la Nuit du Cinéma" sur le thème "Paris samedi 5 février de 17h à 20h30. L'Aipage. La chaux du Dombief 20. Bresse Nouvelle
Tél. 06.29.36.03.54.

"SAINT-MARCEL"

Tous ensemble avec ASTI - concert reporté
Pour cause de crise sanitaire, le concert de gospel prévu le 12 février à l'église de Saint-Marcel est reporté au 2 avril. Tous les jours. Jusqu'au samedi 12 février. Eglise Saint-Marcel. 29 Grande Rue.
ASTI
Tél. 03.85.43.57.11.

"OUROUX-SUR-SAÛNE"

Réunion du conseil communautaire Terres de Bresse
Ordre du jour : définition de l'intérêt communautaire de la compétence Espace France Services, GEMAPI : définition du périmètre de l'EPAGE, demande de financement AAP voirie 2022, achat parcelle ZI Bois Bernoux à la commune de Cuisy, vente parcelle ZI des Buières à Simandre, attribution marché.
Jeudi 3 février à 19h. Salle Roger Rochet.
Communauté de Communes Terres de Bresse
Tél. 03.85.32.30.07.

"Si on chantait!"

CinéMarey vous présente le film "Si on chantait!". Film Français de Fabrice Maruca avec Jérémie Lopez, Alice Pol, Artus. Durée : 1h35. Public : ado-adultes.
Lundi 7 février à 20h. Salle des fêtes. Rue du 11 novembre. 4,50 € - 2,50 € pour les enfants (-12 ans).
CinéMarey
Tél. 03.85.93.04.35.

"CORMATIN"

Assemblée générale de l'Amicale de Cormatin
Assemblée Générale. Ordre du jour : bilans moral et financier 2020/2021, élection du bureau, manifestations 2022, questions diverses. Les nouveaux membres sont les bienvenus. Pass sanitaire obligatoire.
Vendredi 4 février à 20h30. Salle Claude Beun. Place de l'École. Amicale de Cormatin
Tél. 06.74.19.01.61.

"GERGY"

Concours de tarot
Inscription 10 € à partir de 13 h 30, début du concours à 14 h 30. Nombreux lots. Pass vaccinal obligatoire. En soirée sur réservation : saucisson lyonnais au beaunois pommes vapeur, fromage blanc pour 12 € (03.85.91.71.91). Renseignements concours Patrick : 06.82.63.87.55.
Dimanche 20 février à 13h30. Café du pont. Grande rue. 10 €. Café du Pont
Tél. 03.85.91.71.91.

"GIVRY"

Brocante mensuelle de Givry
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"CRISSEY"

Assemblée générale Les Amis de Crissacium
Après cette longue période fortement perturbée par la pandémie, les amis de Crissacium tiendront leur assemblée générale le 5 février à 9 h 30 à la Maison Louis Verpiot, 6 rue de

"GERGY"

Concours de tarot
Inscription 10 € à partir de 13 h 30, début du concours à 14 h 30. Nombreux lots. Pass vaccinal obligatoire. En soirée sur réservation : saucisson lyonnais au beaunois pommes vapeur, fromage blanc pour 12 € (03.85.91.71.91). Renseignements concours Patrick : 06.82.63.87.55.
Dimanche 20 février à 13h30. Café du pont. Grande rue. 10 €. Café du Pont
Tél. 03.85.91.71.91.

"GIVRY"

Brocante mensuelle
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"GIVRY"

Brocante mensuelle
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"GIVRY"

Brocante mensuelle
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

jeunes"

Une comédie de Jérôme Dubois, interprétée par la troupe de théâtre "Les Zygromois". Quatre octogénaires et vieilles filles sont locataires d'une grande maison qu'elles ne souhaitent quitter pour rien au monde. Sauf que... Leurs propriétaires ont décidé de la vendre...
Samedi 19 février à 20h. Salle Saint-Hilaire. Rue du parc. 8 €. Gratuit pour les jeunes.
Les amis de saint just de fontaines en saône et loire
Tél. 06.78.57.31.01.

"G"

"GERGY"
Concours de tarot
Inscription 10 € à partir de 13 h 30, début du concours à 14 h 30. Nombreux lots. Pass vaccinal obligatoire. En soirée sur réservation : saucisson lyonnais au beaunois pommes vapeur, fromage blanc pour 12 € (03.85.91.71.91). Renseignements concours Patrick : 06.82.63.87.55.
Dimanche 20 février à 13h30. Café du pont. Grande rue. 10 €. Café du Pont
Tél. 03.85.91.71.91.

"GIVRY"

Brocante mensuelle de Givry
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"GIVRY"

Brocante mensuelle
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"GIVRY"

Brocante mensuelle
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"GIVRY"

Brocante mensuelle
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"GIVRY"

Brocante mensuelle
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"GIVRY"

Brocante mensuelle
Entrée libre pour les chineurs. Accueil des brocanteurs professionnels et particuliers à partir de 5h30. Particuliers, 10 € pour 4 mètres et 2 € le mètre supplémentaire. La profondeur des stands, véhicule compris est limitée à 4 m. Attention, les particuliers n'ont droit qu'à 2 brocantes par an.
Dimanche 6 février de 8h à 17h, dimanche 6 mars de 8h à 17h, dimanche 2 avril de 8h à 17h, dimanche 1er mai de 8h à 17h, dimanche 5 juin de 8h à 17h, dimanche 12 juillet de 8h à 17h, dimanche 19 août de 8h à 17h, dimanche 26 septembre de 8h à 17h, dimanche 3 octobre de 8h à 17h, dimanche 10 novembre de 8h à 17h, dimanche 17 décembre de 8h à 17h, dimanche 24 décembre de 8h à 17h, dimanche 31 décembre de 8h à 17h.

"GIVRY"

Brocante mensuelle

La Communauté de Communes Entre Saône et Grosne élabore un PLU intercommunal



Réunion publique

Secteur 3 / 3 :

- Beaumont-sur-Grosne
- Blissy-sous-Uxelles
- Boyer
- Bresse-sur-Grosne
- Champagny-sous-uxelles
- Chapaize
- La Chapelle-de-Bragny
- Cormatin
- Curtil-sous-Burnand
- Etrigny
- Gigny-sur-Saône
- Jugy
- Laives
- Lalheue
- Malay
- Mancey
- Montceaux-Ragny
- Nanton
- Saint-Ambreuil
- Saint-Cyr
- Savigny-sur-Grosne
- Sennecey-le-Grand
- Vers

POPULATION
ENVIRONNEMENT
HABITAT TRANSPORTS
ECONOMIE
PAYSAGES

Exprimez votre avis sur le PLUi

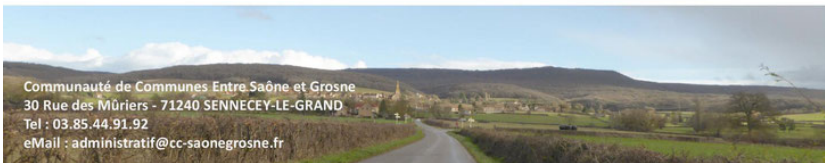
PRÉSENTATION DU VOLET RÈGLEMENTAIRE DU PLUi & ÉCHANGES AVEC LES HABITANTS

Le 15 février 2022 à 18h30
À la Maison Communale Saint-Roch
 Rue Saint-Roch
71 460 CORMATIN

Où peut-on construire ? Quelles caractéristiques urbaines, architecturales, environnementales et paysagères attendues pour mon projet ? Comment je me raccorde aux réseaux ? ...

Venez découvrir le volet règlementaire du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) : zonage, règlement écrit, Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)... qui encadrera le développement du territoire et de votre commune dans les 12 prochaines années.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne



Communauté de Communes Entre Saône et Grosne
 30 Rue des Mûriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND
 Tel : 03.85.44.91.92
 eMail : administratif@cc-saonegrosne.fr

28/06/2022 12:16

Liste des messages envoyés

Publié le 18/01/2022



Réunions publiques PLUi
 Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne et les bureaux d'études qui l'accompagnent ont le plaisir de vous convier à de nouvelles instances de concertation avec le public. Ces temps d'échanges ont pour but de vous présenter le volet règlementaire (plan de zonage et règles écrites associées) et programmatique (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du document d'urbanisme, et de recueillir vos avis.
 Ces réunions publiques se tiendront :
 - Le jeudi 27 janvier 2022 de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente, Route de Chazout - 71 240 Saint-Cyr
 - Le mardi 15 février 2022 de 18h30 à 20h30 à la Maison Communale Saint-Roch - Rue Saint-Roch - 71460 Cormatin
 Pour rappel, diverses informations et documents de travail sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes, sur la page dédiée au PLUi : <https://www.cc-entresaoneetgrosne.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal-plui/>
 Infos et contact : Communauté de Communes Entre Saône et Grosne - 30 Rue des Mûriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND
 Tel : 03.85.44.91.92
 eMail : administratif@cc-saonegrosne.fr
 NB : Le port du masque est obligatoire et les règles de distanciation sont de rigueur.

Date et lieu
 Du jeu. 27 janv. 2022 au mer. 16 févr. 2022
 ST CYR et CORMATIN

https://fr.clickfingier.net/dashboard/tot_send.php?chosenbutton=msgArchives

1/6

annonce réunion publique Lalheue

Vendredi 18 février 2022

ACTU TOURNUS ET RÉGION 15**CORMATIN**

Dernière réunion pour le Plan local d'urbanisme intercommunal



C'est devant près de 70 personnes dont un tiers d'élus que Jean-Claude Bécousse, président de la communauté de communes Entre Saône et Grosne, a ouvert la sixième et dernière réunion publique de Cormatin concernant le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

L'objectif de la sixième réunion publique, à Cormatin, était de présenter le volet réglementaire du futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : plan de zonage, règlement écrit, Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ainsi que les objectifs de préservation du cadre de vie, d'accompagnement du développement résidentiel, économique, de valorisation paysagère et environnementale.

Les échanges ont été riches et variés, rythmés par un jeu de



Un propriétaire n'est pas tenu de vendre si son terrain est identifié comme "dent-creuse". Photo d'illustration JSL/Emmanuel MERE

questions-réponses entre habitants, élus et le bureau d'études Urbicand qui accompagne la collectivité dans l'élaboration du PLUi.

Quelques précisions

Parmi ces échanges, quelques précisions ont été données. Par exemple, lorsqu'un permis de construire sera présenté, c'est le service d'instruction du Grand Chalon devra l'instruire, en discussion étroite avec les élus locaux qui possèdent une vision fine du territoire. Lors du dépôt de permis de construire ou de déclara-

tions préalables dans les périmètres de protection des Monuments historiques, le PLUi aura valeur de référence mais l'avis de l'Architecte des bâtiments de France pourra se surimposer à ce dernier. Aussi, si un propriétaire ne veut pas vendre un terrain identifié comme "dent-creuse", il n'y a pas d'obligation de vente, il s'agit d'une simple identification des secteurs pouvant se densifier dans les 15 prochaines années.

Le nombre de permis de construire n'est pas limité dans chaque commune mais

les zones d'extension urbaine, publiques comme privées, devront être compatibles aux OAP définies sur-mesure pour chaque secteur concerné.

Dernière réunion publique pour un projet en cours d'aboutissement

Cette réunion publique marquait la dernière instance de concertation préalable à l'arrêt du projet, avant l'enquête publique formelle qui aura lieu cet automne. Le projet est en cours d'aboutissement mais pourra faire l'objet de modifications après examen par les

personnes publiques associées et du commissaire enquêteur qui viendra recueillir l'avis des populations noté sur des registres de concertation disponibles dans chacune des communes du territoire.

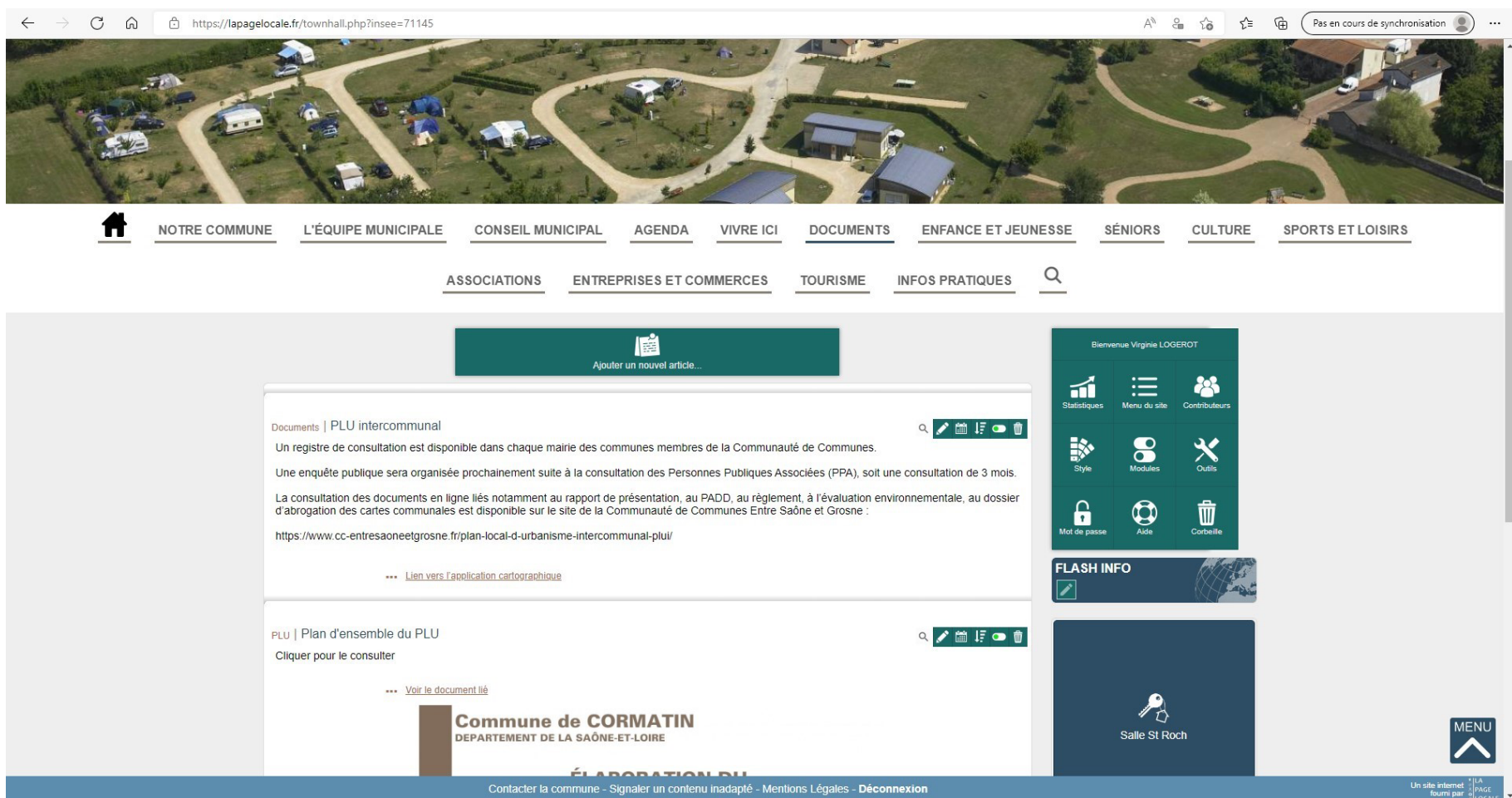
Les derniers documents de projet vont être mis en ligne sur la page dédiée au PLUi du site internet de l'intercommunalité afin que tout un chacun puisse les consulter et émettre d'éventuelles observations via les registres de concertation ou à l'occasion de l'enquête publique.

Thérèse ROBERJOT (CLP)

Parution JSL du 18 février 2022 - réunion publique du 15-02-2022

PLUi – Entre Saône et Grosne – Bilan de la concertation

21

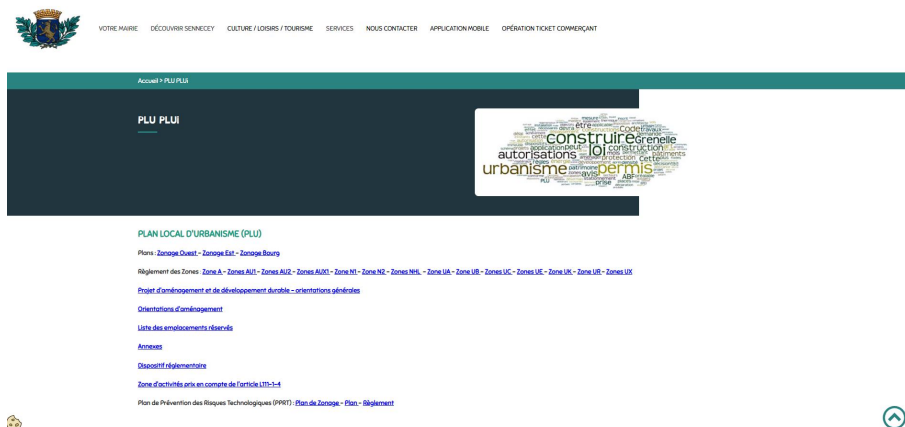


Site internet de la commune de Cormatin

Commune de Sennecey-le-Grand

Site internet

Page du site internet : <https://www.senneceylegrand.fr/plu-plui> donnant accès à tous les documents du PLUi



Affiche de communication sur le registre de concertation

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Le PLUi de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne est en cours d'élaboration.

Un registre de concertation du public est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Si vous souhaitez faire part d'un projet sur un terrain dont vous êtes propriétaire sur la commune de Sennecey-le-Grand, nécessitant une modification du plan local d'urbanisme actuel de la commune, vous pouvez le consigner dans ce registre.

Vous pouvez également établir votre demande par courrier et la transmettre à Madame le Maire qui la fera parvenir aux services concernés de l'intercommunalité.

Dans quelques mois, une enquête publique sera ouverte. Elle vous permettra de rencontrer si besoin le commissaire enquêteur.

La Mairie

Communiqué de Presse

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne et les bureaux d'études qui l'accompagnent ont le plaisir de vous convier à de nouvelles instances de concertation avec le public. Ces temps d'échanges ont pour but de vous présenter le volet réglementaire (plan de zonage et règles écrites associées) et programmatique (Orientations d'Aménagement et de Programmation) du document d'urbanisme, et de recueillir vos avis. La première de ces réunions publiques aura lieu :

Le lundi 10 janvier 2022 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes « Maison pour Tous » - Place de la Palette à Sennecey-le-Grand

pour les habitants des communes de Beaumont-sur-Grosne, Boyer, Saint-Ambreuil, Saint-Cyr, Gigny-sur-Saône, Lalheue, Laives, Sennecey-le-Grand et toute personne ne pouvant se rendre aux réunions publiques ultérieures.

Pour rappel, diverses informations et documents de travail sont disponibles sur le site internet de la Communauté de Communes, sur la page dédiée au PLUi : <https://www.cc-entresaooneetgrosne.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui/>

Infos et contact : Communauté de Communes Entre Saône et Grosne – 30 Rue des Mûriers - 71240 SENNECEY-LE-GRAND

Tel : 03.85.44.91.92 eMail : administratif@cc-saonegrosne.fr

Les lieux et horaires des réunions publiques concernant les deux autres secteurs vous seront communiqués prochainement. Elles concerneront les communes de Bresse-sur-Grosne, Champagny-sous-Uxelles, Bissy-sous-Uxelles, Chapaize, Cormatin, Curtil-sous-Burnand, La Chapelle-de-Bragny, Malay, Savigny-sur-Grosne, Jugy, Vers, Montceaux-Ragny, Nanton, Étrigny, Mancey.

NB : Le pass sanitaire n'est pas requis, mais le port du masque est obligatoire et les règles de distanciation sont de rigueur.

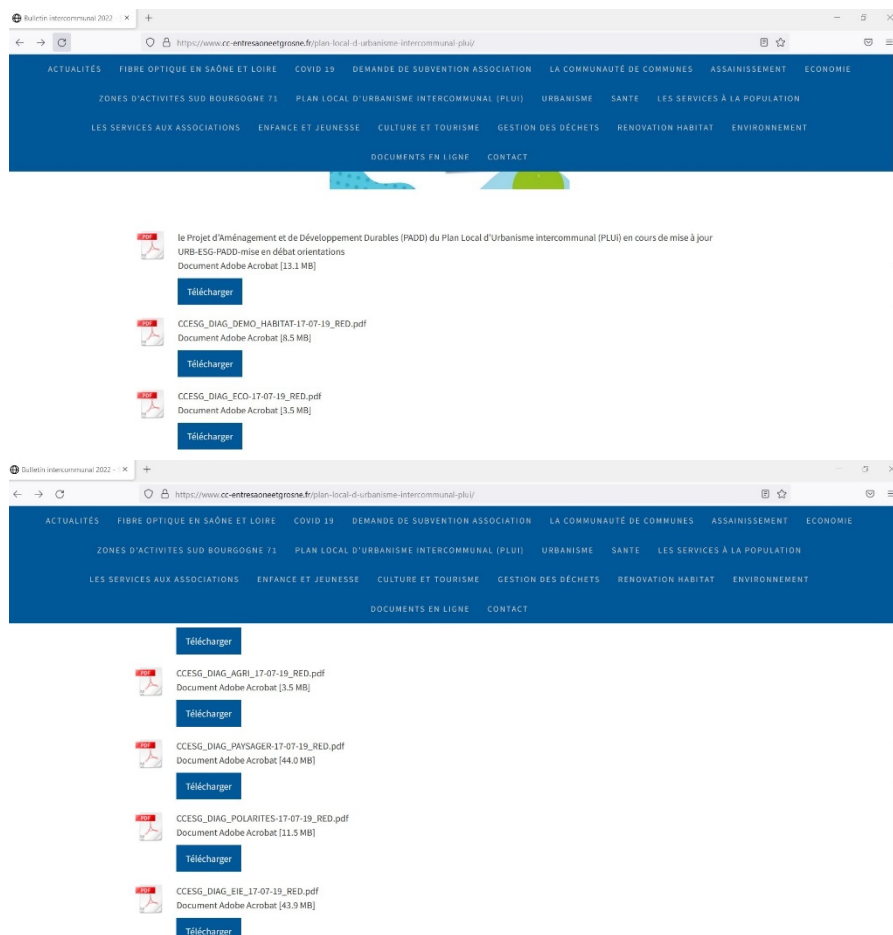
3. LA DIFFUSION DE SUPPORTS DE L'INFORMATION COMPLEMENTAIRES

Des informations concernant l'élaboration du PLUi ont été diffusées en ligne, sur le site internet de la Communauté de Communes Entre Saône et Grosne : <https://www.cc-entresaoneetgrosne.fr/> et <https://www.cc-entresaoneetgrosne.fr/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui/>

3.1.1.1 Le site internet de la Communauté de Communes



Des articles explicatifs ont été publiés sur les sites, et certains documents de travail ont pu être mis à disposition du public via un lien de téléchargement (Diagnostic, PADD ...).



4. PRINCIPAUX APPORTS DE LA CONCERTATION DU PUBLIC

4.1. LE REGISTRE DE CONCERTATION

Le registre de la concertation est l'outil privilégié pour permettre à la population et à toute personne intéressée par un projet de formuler des remarques et des demandes particulières.

Un registre de la concertation, disponible dans les 23 mairies concernées par le PLUi ainsi qu'au siège de la Communauté de Communes à Sennecey-le-Grand, aux heures et jours d'ouverture au public, a donc été mis en place depuis le lancement de la procédure de PLUi.

Au total, **70 observations et requêtes générales et/ou individuelles** ont été transcrites dans le registre à la date d'arrêt du PLUi.

A ce registre, ont été joints les documents constitutifs du dossier de PLU au fur et à mesure de leur élaboration et de leurs modifications.

Les principales remarques formulées dans les registres concernent le classement de terrains de personnels en zone urbaine. Malgré leur intérêt, ces demandes relevant d'un intérêt particulier ont été traitées au regard des contraintes fixées par le SCOT du Châlonnais, des orientations fixées dans le PADD et de la traduction réglementaire des projets à l'échelle de chaque commune.

Dans ce cadre, certaines demandes ont pu être considérées :

- Quand la demande de constructibilité concerne un terrain à proximité immédiate de l'enveloppe urbaine et qu'une construction est pertinente à cet endroit au regard de la planche communale établie pour chaque commune en phase PADD, formalisant un projet global et cohérent, il a été possible d'intégrer le terrain à la zone urbaine.
- Quand la demande ne porte pas sur une parcelle concernée par une sensibilité paysagère, elle a pu être intégrée.

- Quand la parcelle ne se trouve pas au sein d'un périmètre de réciprocité, elle a pu être intégrée.
- Quand la parcelle ne fait pas partie d'une coupure verte identifiée au SCoT et au PLUi, elle a pu être intégrée.

Les demandes de remise en constructibilité de terrain en extension de l'enveloppe urbaine peuvent difficilement aboutir au regard de la loi et de tout le processus d'élaboration du PLUi qui vise à réduire la consommation des terres.

Commune concernée par la demande	Nombre de demande
BEAUMONT-SUR-GROSNE	0
BISSY-SOUS-UXELLES	0
BOYER	0
BRESSE-SUR-GROSNE	0
CHAMPAGNY-SOUS-UXELLES	1
CHAPAIZE	0
CORMATIN	1
CURTIL-SOUS-BURNAND	3
ETRIGNY	1
GIGNY-SUR-SAONE	10
JUGY	1
LA CHAPELLE-DE-BRAGNY	5
LAIVES	15
LALHEUE	0
MALAY	0
MANCEY	0
MONTCEAUX-RAGNY	1
NANTON	14
SAINT-AMBREUIL	10
SAINT-CYR	0
SAVIGNY-SUR-GROSNE	1
SENNECEY-LE-GRAND	7
VERS	0
TOTAL	70

4.2. PRINCIPALES QUESTIONS ABORDEES LORS DES REUNIONS PUBLIQUES

Au nombre de 6, les réunions publiques réparties sur le territoire ont donné lieu à de nombreux débats. **Elles ont réuni 251 participants dont 140 habitants.** Réparties entre 2019 et 2022, elles ont abordé le diagnostic ainsi que le PADD et le règlement.

- Présentation du diagnostic le 18 avril 2019 à Sennecey-le-Grand : 49 participants, dont 21 habitants et deux représentants d'association ;
- Présentation du PADD, le 28 septembre 2021 à Sennecey-le-Grand : 46 participants, dont 24 habitants ;
- Présentation du PADD, le 29 octobre 2021 à Sennecey-le-Grand : 37 participants, dont 19 habitants et 3 représentants associatifs ;
- Présentation du règlement : le 10 janvier 2022 à Sennecey-le-Grand : 29 participants, dont 16 habitants
- Présentation du règlement : le 27 janvier 2022 à Saint-Cyr : 37 participants, dont 26 habitants ;
- Présentation du règlement : le 15 février 2022 à Cormatin : 49 participants, dont 29 habitants.

Outre les demandes personnelles de la population (classement d'un terrain en zone urbaine), plusieurs requêtes formulées à l'oral ont été soulevées dans le cadre des réunions publiques :

Réunion du 10 janvier 2022 :

- Un habitant est « effaré de l'aspect réglementaire du PLUi, qui ne parle que de « protection » et qui ne propose d'ici 25 ans qu'un monde où tout est figé, sans place pour le progrès ou pour la modernité. Les règles ne laissent plus de place aux particuliers pour exprimer leurs envies. »
- « Est-ce que le PLUi prévoit l'installation de bornes électriques ? »
- Un habitant souhaite avoir « des précisions sur la manière dont le projet a été réalisé, avec l'impression que si un gros travail a été fait

avec les élus, ce travail de concertation n'a pas été fait avec les habitants et le public, à qui on demande finalement de réagir sur un projet ficelé, après coup. »

- Un habitant « déplore », par exemple, le manque d'esthétisme des zones d'activités économiques.»

Réunion du 27 janvier 2022 :

- « Où sont les plans de zonage pour faire des remarques ? Peut-on faire des remarques sur le projet/le plan en général ? »
- « Peut-on assouplir le côté rigide et réglementaire par rapport à la démarche projet, et adapter le règlement aux diverses situations, selon les villages ? Par le biais d'OAP ? Mancey, par exemple, n'a pas de réserve foncière quand d'autres villages en ont »
- « Comment font les personnes qui ont acheté des terrains agricoles pour une construction future, et ne pourront pas construire suite aux évolutions juridiques ? Seront-elles dédommagées ? »
- « Avec le retour des populations vers les campagnes, les villages ont besoin de s'agrandir. Dans votre discours et au regard de la loi, il n'y a pas de différence faite entre les grandes villes et les villages ruraux quant aux restrictions d'artificialisation. »
- « On essaye de remplir à nouveau les villes qui se vident, en évitant les lotissements-friches... Quelle est la marge de manoeuvre réelle des maires des petites communes ? »
- « N'y aura-t-il réellement aucune éolienne sur le territoire de l'intercommunalité ? Y-a-t-il une ruse avec les termes utilisés : « pas de parc éolien » ? On sait qu'il y a des projets qui vont défigurer le paysage, comment est-ce possible si le règlement l'interdit ? »
- « Quel est l'objectif de l'Etat quant à l'évolution du nombre de communes en France ? »
- « Quel est le devenir des moulins en zone agricole ? On ne peut pas construire à leurs abords ? Pourquoi ne pas les considérer comme habitation ? »
- « Peut-on protéger des éléments paysagers comme une haie de mûriers au sud de Sennecey-le-Grand ? »

- « Est-ce que le PPRI est supérieur au PLU ? Est-ce que le préfet peut délivrer des dérogations vis-à-vis du PPRI ? (Nous avons un projet de camping rural pour 6 emplacements) »
- « Quels sont les droits et devoirs de la commune et des propriétaires quant aux emplacements réservés ? »
- « Pour les gens du voyage, toutes les communes doivent-elles être équipées ou s'agit-il d'une obligation au niveau intercommunal ? »
-

Réunion du 15 février 2022 :

- «Vous avez parlé d'économie mais vous n'avez pas mentionné le tourisme, les touristes amateurs viennent chercher le calme et la sérénité des lieux ainsi que l'architecture, est-ce que le PLUi accompagne cet objectif et facilite le respect de ces aspirations ?»
- «Est-ce le PLU prévoit une réglementation sonore (seuils en décibels) ?»
- «Sur les lieux classés monuments historiques, qui aura le dernier mot, PLUi ou Architecte des Bâtiments de France ?»
- «Comment est-ce que les remarques du registre reviennent au bureau d'étude pour être intégrées s'il y a présence d'un commissaire enquêteur ?»
- «Un particulier a un permis à déposer, qui l'instruit ? Comment le PLUi intervient dans l'instruction ?»
- «Est-ce que ce sera toujours objectif ?»
- «Donc le PLU est opposable ?»
- «Est-ce qu'il est possible de construire dans les dents creuses ?»
- «Sur des terrains de 2000 m² où il y a d'habitude une maison, en construire quatre va impacter la qualité paysagère du site»
- «Si les propriétaires ne veulent pas vendre les dents creuses, que se passe-t-il ?»
- «Comment savez-vous quelles haies protéger ?»
- «Le nombre de permis de construire est-il limité pour chaque commune ?»
- «En termes de surface, si on détient 1500 m², il n'y a pas d'obligation de diviser en deux pour une nouvelle construction ? »

- «Le PLUi règlemente-t-il les équipements ?»
- «Comment est-ce que la trame verte et bleue est prise en compte ?»
- «Concernant la circulation de gibier (à heure fixe) sur un sentier consacré depuis une centaine d'année, est-ce que cette donnée est prise en compte ?»
- «Les non-constructions en zone AOC il y a eu beaucoup de constructions en zone AOC»
- «A quelle date les documents seront-ils mis en ligne ? Serait-il possible de mettre en ligne les documents même s'ils sont provisoires ?»
- «A Cormatin, sur le secteur de l'Hermitage, nos terrains ne sont plus constructibles.»

Les comptes-rendus sont joints en annexe. Des courriers de réponses aux sollicitations des habitants sur la procédure ont également été établis par la communauté de commune. Ils sont joints en Annexes.

4.3. CONCLUSION

Au regard du présent bilan, il apparaît que les modalités de concertation définies par la délibération de prescription du PLUi (19/09/2017) ont été mises en œuvre tout au long de la l'élaboration du projet de PLUi.

Le présent bilan est annexé à la délibération du Conseil Communautaire du 19 octobre 2022 par laquelle est arrêté le projet de PLUi.

4.4. ANNEXES

- Comptes-rendus des délibérations de mise en débat du PADD dans les conseils municipaux et au sein de la communauté de communes ;
- Comptes-rendus des réunions publiques
- Courriers de réponses aux habitants s'intéressant à la démarch